

Rouhling

Informations

138

Juin
2022



Rénovation de la salle omnisports (voir notre article pages 14 - 15)



Environnement et fleurissement
(voir notre article pages 28 - 29)



Taxi Stéphane

06.75.20.17.66

TONI Stéphane
9, rue des Marguerites
57200 BLIES-EBERSING

Commune de rattachement
Rouhling

Transport de malades en position assise
Tous types de transports

Toutes distances
7 jours / 7

Déplacements privés
et professionnels,

Navette aéroports et gares,

Transports de colis urgents,

Transport de malades
en position assise
(consultations,
hospitalisation, cures...)

Tél 06 75 20 17 66,
03 87 06 19 80

E-mail :
taxistephane57@orange.fr

technigazon

18, rue Pierre Adt
54700 Atton

03 83 82 58 74 tél

03 83 82 58 96 fax

contact@technigazon.fr

terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

G

GRASSO

David GRASSO
06 74 53 34 39

CHAPE
CARRELAGE
PIERRE NATURELLE
PETITE MAÇONNERIE
SALLE DE BAIN CLÉ EN MAIN

GRASSO SAS • 9 Impasse Paul Verlaine • 57520 • ROUHLING
dav.grasso@sfr.fr

Sommaire

- p. 2 Etat civil
- p. 8 Maison de retraite
- p. 10 Au conseil municipal
- p. 12 Solidarité
- p. 13 La page financière
- p. 14 Chantiers et travaux
- p. 18 Urbanisme
- p. 19 Civisme et citoyenneté
- p. 20 Casc
- p. 22 Histoire de Rouhling
- p. 24 Echos des Ecoles
- p. 26 Périscolaire et animations
- p. 27 Nouvelles de BST
- p. 28 Environnement
- p. 30 www.rouhling.fr
- p. 31 Sapeurs-pompiers
- p. 32 Vie associative

Le mot du maire,

L'histoire de ces derniers mois aura été d'une rare intensité, entre les crises Covid successives, la guerre en Ukraine et des élections ayant mis en évidence des tensions et des inquiétudes sur la situation de notre pays.

Le contexte international marqué par le conflit en Ukraine et une situation économique mondiale très déséquilibrée, impactent de manière très brutale notre pouvoir d'achat dans toute la chaîne de consommation. Notre commune n'est pas épargnée tant pour ses dépenses de fonctionnement que pour nos projets en investissement.

Malgré un budget serein, la prudence restera de mise. Suite aux derniers accords de subventions, nous allons lancer cette année la première phase du projet de rénovation de la salle omnisports et adapterons la seconde, l'année prochaine, en fonction de la réalité des marchés et des prix.

L'élan de solidarité pour l'Ukraine m'amène à remercier très chaleureusement les rouhlingeois qui se sont mobilisés avec les élus, le CCAS et les écoles pour venir en aide au peuple ukrainien. L'appel aux dons que nous avons lancé à partir du 12 mars a été largement suivi et je tiens à saluer l'engagement des bénévoles et des donateurs.

Avec l'arrivée de l'été, l'occasion nous est offerte de partager à nouveau des moments de convivialité, perdus ces dernières années, à travers les manifestations qui reviennent le jour. Ainsi les pompiers ont été heureux de nous accueillir le 5 juin pour leur journée "**Portes ouvertes**", l'US Rouhling vous invite pour la **fête nationale** le 13 juillet sur la place de l'ECS, l'AMAT **ouvrira les portes de la Maison Lorraine** les dimanches 3 et 31 juillet, les 7 et 28 août ainsi que pour la **Fête du patrimoine** le 18 septembre. Enfin pour la bonne cause, les Bouchons de l'espoir 57 vous convient à la **Marche de Héros** le 4 septembre 2022.

Partageons ensemble ces occasions de nous retrouver !



*Profitez des beaux jours qui arrivent
et bonnes vacances à tous !*

Jean-Luc EBERHART
Maire de Rouhling

état civil

du 16 novembre 2021
au 15 mai 2022

Bilan 2021

En 2021, la commune de Rouhling a comptabilisé **10 mariages** soit 8 de plus que l'année précédente. A noter également **17 naissances** (7 filles et 10 garçons) soit 3 de plus qu'en 2020. Nous comptabilisons **19 décès** dont 9 hors commune contre 37 l'année passée.

Selon les derniers chiffres de l'INSEE, la population communale est de **2057 habitants**. 18 jeunes de 16 ans ont fait l'objet du recensement militaire. Au niveau du bureau électoral, 1663 électeurs sont enregistrés au 3 janvier 2022 sur la liste principale. La liste complémentaire Européenne compte 59 électeurs et la liste complémentaire municipale en compte 54.

Décès

Sincères condoléances aux familles éprouvées par le décès d'un des leurs.

- Paul EBERHART, décédé à Sarreguemines le 29 novembre 2021 à l'âge de 93 ans.
- Rose ANDREU, veuve MARTINEZ, décédée à Freyming-Merlebach le 31 décembre 2021 à l'âge de 85 ans.
- Hélène DORVEAUX veuve TONI, décédée à Sarreguemines le 07 janvier 2022 à l'âge de 86 ans.
- Jean SCHNEIDER, décédé à Saint-Avold le 09 janvier 2022 à l'âge de 91 ans.
- Marie MATHIAS veuve LANG, décédée à Sarreguemines le 14 janvier 2022 à l'âge de 96 ans.
- Maria Vittoria FANCELLU veuve SANNA, décédée à Sarreguemines le 20 janvier 2022 à l'âge de 90 ans.
- Pierrot FERSING, décédé à Ars-Laquenexy le 19 janvier 2022 à l'âge de 71 ans.
- François FOGARIZZU, décédé à Sarreguemines le 5 février 2022 à l'âge de 80 ans.
- Roger KOCH, décédé le 11 avril 2022 à Sarreguemines à l'âge de 87 ans.
- Josette DUFLOT veuve RODRIGUES, décédée le 29 avril 2022 à Rouhling à l'âge de 81 ans.

Anniversaires

Heureux anniversaire et meilleurs vœux de longévité à :

Mesdames :

- Marie Louise FERSING née BORNER, 81 ans le 18 novembre.
- Thérèse BEHR née MEYER 89 ans le 23 novembre
- Marie EL MARGHANI née EBERHART, 83 ans le 30 novembre.
- Hedwige FERSING née EBERHART, 91 ans le 02 décembre.
- Odile MALLICK née EBERHART, 85 ans le 14 décembre.
- Renée CONTE née GRUB, 92 ans le 22 décembre.
- Marie-Madeleine BARBERO née WALTER, 82 ans le 23 décembre.
- Denise HERRADA née LINDEMANN, 87 ans le 02 janvier.
- Véronique DORE née PETERMANN, 88 ans le 02 janvier.
- Yvonne FERSING née BEHR, 82 ans le 03 janvier.
- Anne PFEFFER née SCHINDLER, 101 ans le 06 janvier.
- Jeanne FUSTINONI née WARY, 84 ans le 18 janvier.
- Anni HEIDELBERGER née BRIX, 84 ans le 19 janvier.
- Maria BARKE née MENDROCK, 91 ans le 31 janvier.
- Bernadette FEICHT née WEISLINGER, 84 ans le 10 février.
- Anne EBERHART née HEIN, 92 ans le 12 février.
- Yvonne SCHNEIDER née KOENIG, 96 ans le 14 février.
- Juliette WAGNER née LEINEN, 83 ans le 16 février.
- Jocelyne DE MEULEMESTER née PEZERON, 83 ans le 21 février.
- Marie AUFSATZ née PHILIPPE, 83 ans le 22 février.
- Marie Anne TOUSCH née ZWING, 85 ans le 07 mars.
- Célestine FERSING née MASSING, 82 ans le 11 mars.
- Anna CRISCENZO née LEOTTA, 94 ans le 13 mars.
- Hildegard RAUCH, 81 ans le 18 mars.
- Marie BECKER née MARCHE, 92 ans le 19 mars.
- Thérèse GREFF née MEYER, 80 ans le 30 mars.
- Rosemarie GRATIUS née THUILLIER, 87 ans le 01 avril.
- Bernadette BLEIN née PITZIUS, 85 ans le 09 avril.
- Marthe KRONENBERGER née DLUGI, 90 ans le 15 avril.
- Jeannine BIRBES, 85 ans le 16 avril.
- Marie Louise JUNG née MULLER, 95 ans le 19 avril.
- Anne LEFEVRE née METZINGER, 83 ans le 20 avril.
- Adélaïde PHILIPPE née GLADEL, 89 ans le 24 avril.
- Libertad PEREZ VAZQUEZ, née COQUE-GOMEZ, 89 ans le 02 mai.
- Lucia NEGRO née HASER, 95 ans le 3 mai.
- Blandine ANDRES née PHILIPPE, 90 ans le 11 mai.

Messieurs

- Jean Paul DONEYER, 84 ans le 23 novembre
- Edmond SCHWARTZ, 88 ans le 17 décembre
- Jean Louis JUNG, 81 ans le 21 décembre
- Hubert PHILIPPE, 91 ans le 15 janvier
- Jules NAVARRO, 84 ans le 22 janvier
- Armand SCHWARTZ, 86 ans le 24 janvier
- Horst KIRSCH, 81 ans le 28 janvier

- Manuel BARBERO, 89 ans le 29 janvier
- Albert GLADEL, 92 ans le 15 février
- Joseph SCWHARTZ, 83 ans le 11 mars
- Grégoire SCHMITT, 90 ans le 26 mars
- Roger MULLER, 85 ans le 03 avril
- Manfred JERNASZ, 80 ans le 19 avril
- Alphonse FERSING, 84 ans le 25 avril

Naissances

Bienvenue et meilleurs vœux de prospérité à :

- Emma SCHWARTZ, 1er enfant de Eric SCHWARTZ et de Valérie SPIELDENNER née le 04 mars à Forbach.

Mariages

Sincères vœux de bonheur à :

- Anthony FERSING, militaire a pris pour épouse Annelise GOURHAND, hôtesse de l'air le 30 avril.

Les nouveaux nonagénaires

Grégoire SCHMITT

Grégoire est né le 26 mars 1932 à Rouhling, dernier d'une famille de 8 enfants dont deux sont décédés en bas-âge. Il a toujours vécu à Rouhling et c'est le 22 mai 1970 qu'il se marie avec Marie-Berthe DINCHER de Kerbach.

De leur union, sont nés 4 enfants : Christophe en 1971, Sandrine en 1972, Eric en 1974 et Cathy en 1977. Leurs enfants leur ont donné 6 petit-enfants.

Grégoire a été employé pendant plus de 40 ans à la société de construction Camus Dietsch, il a notamment contribué à la construction des logements collectifs de la cité Pasteur, puis il a travaillé pendant 10 ans au sein de la société WEBER de Rouhling.

Pour des raisons de santé, Grégoire s'est retiré à l'Ehpad de Sarralbe, le maire n'a donc pu le rencontrer mais toute l'équipe municipale lui présente ses meilleurs vœux.



Grégoire et son épouse Marie-Berthe

Marthe KRONENBERGER

Marthe DLUGI est née le 15 avril 1932, dans une famille de 6 enfants à la cité du Habsterdick à Stiring-Wendel.

Dès l'âge de 14 ans, elle travaille comme vendeuse à la Samer. En 1950, elle se marie avec Jean JANCZAK, ils ont eu 2 garçons, Gaston en 1958 (décédé en 2011) et Jean-Claude en 1962. Ils s'installent à Spicheren et c'est en 1982 qu'ils emménagent à la cité de Rouhling.

En 1993, Marthe a la douleur de perdre son mari.

En 1996, elle se marie avec Roger KRONENBERGER qui, comme elle, adore danser et jouer aux cartes et aux dés.

A eux deux, ils ont une grande famille. Elle a 2 petits-fils et maintenant une arrière-petite-fille et lui a 4 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Depuis 2015, ils sont installés dans un papyloft de la cité où elle se dit très bien entourée par de sympathiques voisins. Avec son mari, elle joue quotidiennement aux dés et aux cartes, ils font de petites promenades et à l'occasion, se laissent aller à une petite danse dans leur salon.

Marthe aime les fleurs, la lecture et regarde un peu la télévision.

C'est avec beaucoup de gentillesse qu'elle a accueilli le maire et son équipe venus l'honorer en ce jour très spécial.



état civil

Blandine ANDRES

Blandine PHILIPPE est née le 11 mai 1932 à Rouhling, troisième d'une famille de 5 enfants.

Elle a passé son enfance à Rouhling et après l'école a travaillé trois années chez Cerabati à Sarreguemines, une usine de fabrication de carreaux de faïences, mais elle a aussi beaucoup aidé ses parents dans les champs.

Le 15 avril 1953, elle épouse François ANDRES, ils s'installent à Bliesbrück avant d'emménager en 1957 à Rouhling dans la maison où vit encore aujourd'hui Blandine.

En 1957 naît un garçon, Martin et en 1956 une fille Pierrette. Ses enfants lui ont donné 4 petits-enfants puis la famille s'est agrandie avec 7 arrière-petits-enfants.



Depuis 3 ans, Blandine est veuve mais elle garde toujours une vie active. Elle fait son petit jardin, fait des confitures avec ses récoltes, s'occupe de sa maison. Elle joue aux cartes avec le Club Loisir de Rouhling et a fait de la gymnastique jusqu'à 85 ans.

Elle conduit encore sa voiture pour aller faire ses courses ou aller à ses rendez-vous médicaux. Chez elle, elle lit des romans en allemand ou en français et tous les jours le journal, elle joue au solitaire sur sa tablette et fait des mots croisés.

Le maire et ses adjoints se sont fait un plaisir de venir la voir pour lui présenter leurs vœux pour cette occasion.

Paul EBERHART, un Citoyen d'Honneur nous a quitté

Une vie de bénévolat

Né le 15 novembre 1928 à Rouhling, il est le 3^{ème} d'une famille de 4 enfants, fils de Paul Nicolas (1897-1938) et Anne JUNG (1898-1988).

Il épousa le 31 mai 1954 à Rouhling, Anne Antoinette HEIN, née le 12 février 1930 à Rouhling, fille de François HEIN (1900-1979) et Anne GRUNEWALD (1901-1982). Quatre filles vinrent égayer le foyer familial.



Seul garçon de la famille, il dut seconder sa mère dans les travaux agricoles pour suppléer son père, décédé en 1938. Sa scolarité passée, à 15 ans, il choisit d'intégrer la "Jugendfeuerwehr" (jeunes sapeurs-pompiers), au lieu de participer à la "Hitlerjugend" (jeunesse Hitlérienne).

Il entra en apprentissage comme charpentier chez Joseph TONI (1909-1953), puis chez Jean-Louis TONI (1890-1975) et contribua à la reconstruction des dommages de guerre. A partir de 1948, il occupa les métiers de charpentier, puis de coffreur, lors de l'implantation de la Centrale Electrique de Grosbiederstroff et de la construction de la "Cité" de Rouhling. En 1954, il fut embauché comme machiniste par les HBL (Houillères du Bassin de Lorraine), à la Centrale et prit sa retraite en 1982.

Parallèlement, après la guerre, le 1^{er} mars 1946, il rejoint le Corps des Sapeurs-Pompiers bénévoles. En 1954, ses aînés, le lieutenant Aloyse SCHWARTZ et le sous-lieutenant Nicolas GLADEL démissionnèrent. Paul, sapeur-pompier de 1^{ère} classe, fut promu au grade de sous-lieutenant et chef de corps stagiaire. Il fut le 1^{er} Chef de Corps à suivre avec succès le stage d'officier à Metz et par arrêté préfectoral du 4 mars 1955, fut nommé lieutenant à 27 ans.

Ensuite, pendant 28 ans, en chef compétent et entièrement dévoué, il œuvra afin d'insuffler un nouvel essor au Corps des sapeurs-pompiers en apportant des changements notoires. Déjà, il écarta des habitudes peu efficaces comme le clairon pour sonner l'alarme.

L'efficacité était le maître-mot du lieutenant EBERHART. Les entraînements furent mieux structurés, les leçons de secourisme introduites et il exigea une participation régulière aux compétitions sportives.

Paul a su communiquer son enthousiasme à ses hommes et former une équipe bien soudée. C'est certainement à ce travail de fond que l'on doit la réussite des champions que l'on connaît, pour n'en citer que deux, Antoine EBERHART et Lucien FEICHT.

En 1981, il fut à l'origine de la création des JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers).

Sa longue carrière au sein des sapeurs-pompiers, s'est conclue en 1982, comme Chef de Corps, avec le grade de capitaine honoraire.

Durant sa longue carrière en tant que chef de Corps émérite, il obtint de nombreuses médailles, dont celle d'Argent en 1966, de Vermeil en 1976, d'Or en 1981 et entre 1982 et 1983, il reçut la médaille Fédérale des Sapeurs-Pompiers.

Parallèlement, Paul EBERHART, membre fondateur de l'Amicale des sapeurs-pompiers le 25 janvier 1956, en fut le président jusqu'en 1987. Pendant 47 ans, il passa son temps libre au service du Corps et de l'Amicale, où il occupa tous les postes à responsabilité.

Après avoir été président, il fut vice-président jusqu'en 1991, trésorier jusqu'en 2002 et président d'honneur à partir de 2003, tout en restant au service des autres.

Son esprit associatif a suscité un enthousiasme, ce qui lui permit de rassembler autour de lui, beaucoup de bonnes volontés pour œuvrer au sein de l'Amicale.



Novembre 1982 : A partir de la gauche : Joseph STARCK, maire - Paul EBERHART - Antoine EBERHART - Joseph EBERHART. Jour du passage de pouvoir à Antoine EBERHART, nouveau Chef de Corps des sapeurs-pompiers - Une fonction qui reste dans la famille ! Car Joseph EBERHART, père d'Antoine et oncle de Paul, était également Chef de Corps de 1935 à 1947, avant de démissionner pour être maire de 1947 à 1965.

Le bénévolat était bien ancré au cœur des sapeurs-pompiers. Il est vrai, qu'il y a quelques décennies, les occupations n'étaient pas aussi diversifiées qu'actuellement et les jeunes ne quittaient que très rarement le village pour aller faire des études.

Paul EBERHART avait d'autres cordes à son arc !

Il administra le Crédit Mutuel de 1959 à 1971, à partir d'une pièce de sa maison, puis jusqu'en 1982, il géra la Caisse dans les nouveaux locaux, rue des Roses. Enfin, on se souvient qu'il fut membre fondateur de l'USR en 1947, président de 1948 à 1949 et arbitre pendant de nombreuses années. D'avant-guerre et jusque dans les années 1960, il œuvra au sein de la fanfare municipale en jouant du clairon.

Après avoir pris un peu de recul sur les postes à responsabilités dans l'Amicale des sapeurs-pompiers, il eut plus de temps à consacrer à une de ses passions, l'arboriculture. Continuant à vouloir apprendre, il suivit des cours d'informatique afin de l'aider dans ses recherches généalogiques.



Lors de la présentation des vœux au maire, en janvier 2015, la municipalité a saisi l'occasion pour mettre Paul EBERHART en lumière, en le nommant "Citoyen d'honneur", pour avoir rendu des services remarquables à la commune.

En date du 28 septembre 2020, Monsieur le préfet de la Moselle a retenu Paul EBERHART, pour l'attribution de la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports, en raison de son engagement associatif.

Rien n'a jamais entravé la curiosité et la passion de Paul EBERHART, qui est resté un homme de son temps.

Paul nous a quittés le 29 novembre 2021, quelques jours après avoir fêté ses 93 ans.

L'intitulé du livre de l'histoire de sa vie pourrait être "**Mode d'emploi du bénévolat**".

Noces d'or

Jean-Claude GONZALEZ et Gertrude SAND

Jean-Claude GONZALEZ est né dans l'Aveyron à Decazeville le 03/09/1948. A la fermeture des mines du centre midi en 1955 son père

a été muté dans les mines de Lorraine et ses parents se sont installés à la cité de Rouhling. En 1962, ils ont acheté une maison dans le village. Jean-Claude a fréquenté l'école du village puis s'est formé au métier d'électricien.



Gertrude est née à Reinheim le 17 mars 1951. Après l'école, elle a travaillé comme agent hospitalier à l'hôpital de Brebach. C'est en 1971, au carnaval de Reinheim qu'elle a rencontré Jean-Claude.

Le 28 avril 1972, ils se sont mariés à Rouhling. Ils ont eu 2 enfants, Martial en 1972 et Sandrine en 1974. Ils ont vécu deux années à Grosblierstroff puis ont construit une maison à Rouhling.

Leurs enfants, qui sont restés à Rouhling à l'âge adulte leur ont donné 3 petits-enfants : Alicia, Amélie et Sacha.

Jean-Claude et Gertrude ont passé beaucoup de temps avec leurs petits-enfants. Actuellement, ils mènent une retraite tranquille, ils s'occupent de leur maison et de leur jardin et attendent avec impatience la fin du COVID pour pouvoir repartir en vacances. Ils aiment sortir avec leurs amis et surtout profiter des bons restaurants. Ils s'investissent tous deux au Club Emeraude de Grosblierstroff.

Pierre RIGAUX et Marie-Rose MUDRACK

Pierrot RIGAUX est né le 13/12/1947 à Sarreguemines, il a exercé le métier d'électricien et pour les besoins de son travail a voyagé dans le monde entier.

Marie-Rose MUDRACK est née le 03/07/1950 à Grosblierstroff. En 1955, ses parents sont venus habiter à la cité de Rouhling. Après l'école, dès l'âge de 14 ans, elle a commencé à travailler à la maternelle de Rouhling en tant que femme de service et elle a terminé sa carrière professionnelle en 2010



en qualité d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

Pierrot et Marie-Rose se connaissent depuis toujours, Pierrot venait passer ses vacances chez sa tante à Rouhling et tout naturellement l'amitié d'enfance s'est transformée en amour.

Ils se marient le 20 avril 1972 à Rouhling. Ils habitent durant 9 années à la cité de Rouhling avant de construire une maison au lotissement.

Eric, leur fils, est né en 1972 et ils ont eu un petit-fils Dylan en 1997 dont ils se sont beaucoup occupés.

Actuellement, ils vivent une retraite tranquille, ils s'occupent de leur maison et de leur jardin. Ils affectionnent les sorties, les week-end entre amis en Alsace et aiment partir en vacances visiter d'autres pays.

Etat Civil d'il y a 100 ans

Naissances en 1922 à Rouhling

NOM	Prénoms	Naissance	Décès	Lieu du décès	Âge
FERSING	Louis Henri François	27/01/1922	25/02/2008	Sarreguemines	86 ans
SCHMITT	Marie Georgette	30/01/1922	15/10/2015	Sarreguemines	93 ans
JUNG	Marie Françoise Thérèse	03/02/1922	17/09/1922	Rouhling	7 mois
JUNG	François Nicolas "Valentin"	14/02/1922	12/05/1997	Sarreguemines	75 ans
WARY	Nicolas	29/05/1922	06/12/1981	Forbach	59 ans
PHILIPPE	Alphonse	01/07/1922	10/03/2008	Hundling	85 ans
SPOHR	Antoine Joseph	04/10/1922	04/09/2017	Sarreguemines	95 ans
EBERHART	Marie Madeleine	19/12/1922	12/10/2001	Forbach	78 ans

Huit enfants, dont 3 filles et 5 garçons sont nés cette année-là, dans ce village de moins de 500 habitants.

- **Louis FERSING**, marié le 1er septembre 1947 à Rouhling avec Eugénie SCHMITT. Louis fut mineur, puis employé communal. Enrôlé dans le STO (Service du Travail Obligatoire) le 23/10/1943 pendant 3 mois, refusant l'incorporation, il s'est caché dans le "trou" à Rouhling avec quelques amis jusqu'à la libération. Puis il incorpora les FFI (Forces Françaises Intérieures). Le couple aura 3 enfants : Bertrand, Pierrot et Marie Elise (dite Marlyse).



- **Marie Georgette SCHMITT** a épousé Jean Joseph Antoine FERSING à Rouhling le 9 septembre 1946. Son époux, officier à l'école militaire d'application dans les transmissions, finit sa carrière dans l'armée comme commandant. Le couple aura 4 enfants : Mireille, Jean Paul, Alain et Evelyne. Marie Georgette était la sœur de l'épouse de Louis FERSING, ci-dessus.

- **François Nicolas "Valentin" JUNG**, a épousé Marie Louise FILLGRAFF le 16 juillet 1945 à Welferding. Le 06/10/1941, il fut le premier jeune homme de Rouhling à être incorporé au RAD (Préparation militaire, afin de servir dans la Wehrmacht), mais s'évada avant la fin de sa préparation. Il résida à Welferding où il exerça le métier de menuisier.

- **Marie Marguerite EBERHART** a épousé le 23 octobre 1945 Oscar FERSING à Rouhling. Ils eurent 5 enfants : Joseph, Paul, Christian, Marie-Claire, Colette.

- **Nicolas WARY**, fils unique et célibataire, résidait 26 avenue de la Paix.

- **Alphonse PHILIPPE** a épousé Lucie HAGENBOURGER à Hundling le 24 avril 1948. Employé HBL, il fut le père de 2 enfants.

- **Antoine SPOHR** et **Marie Madeleine EBERHART**, tous deux nés la même année, à un peu plus de deux mois d'écart. Ils se sont mariés à Rouhling le 06 mai 1947 et eurent six enfants (2 garçons et 4 filles), dont trois se sont destinés à l'enseignement. Comme Louis FERSING, Antoine a été enrôlé dans le STO et a refusé l'incorporation, puis s'est caché dans le "trou" jusqu'à la libération. Il fit également parti des FFI. Artiste-peintre, dessinateur et historien, il a contribué durant des années à la conception du bulletin municipal. Figure marquante de la commune, il a été promu citoyen d'honneur en 2013.



maison de retraite

Un riche programme d'activités

Fort d'une équipe d'encadrement et d'animation dynamique, l'établissement propose à ses résidents un panel extrêmement riche et varié d'activités et d'animation.



Réveil musculaire



A la médiathèque de Sarreguemines



A la fête foraine de Sarreguemines



Massages, effleurages et gommages des mains proposés par une stagiaire



Jardinage :
Mme DOLISY repique les jonquilles



Initiation au golf : une première pour tous.
Une belle découverte pour les résidents se sont pris au jeu, le tout dans un cadre magnifique au golf de Sarreguemines.



Musicothérapie



Partie de pétanque, promenade et goûter au bord de l'étang de Diebling



Sophrologie



Sortie organisée par l'équipe d'animations des Alisiers. Les résidents de l'Ehpad de Rouhling ainsi que ceux des Ehpad du Groupe SOS : les Cerisiers, les Saules, les Sources, les Platanes, Paul Bertololy et Julie Gsell (environ soixante personnes) se sont réunis à Knoersheim au restaurant S'landstuebel pour partager un repas convivial autour des Asperges. Une visite de la ferme Nonnenmacher à Kochersberg a suivi le repas.



Mme STREIFF et son personnel ont organisé "La fête des voisins" le 27 mai



au conseil municipal

Séance du 22 février

Le Conseil Municipal décide :

- d'associer la Commune à la procédure de mise en concurrence organisée par le Centre de Gestion de la Moselle, en vue de la passation d'une convention relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique ;
- de rémunérer l'emploi d'adjoint d'animation principal 2ème classe sur la base du 3ème échelon de sa grille indiciaire, à compter du 1er avril 2022 ;
- de porter de 13h07 à 14h52, à compter du 1er février 2022, la durée hebdomadaire du temps de travail de l'emploi d'Adjoint territorial d'animation à temps non complet, compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant la cantine en période scolaire ;
- d'acquérir à l'euro symbolique une parcelle de terrain, située section 4 n° 385 et d'une contenance de 0,13 are ;
- d'approuver le pacte financier et fiscal de territoire de la Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences ;
- de modifier par avenant l'article 10 "charges, impôts et taxes" de la convention d'occupation du local communal, place Boutiers-Saint-Trojan, par l'association "Bouchons de l'Espoir 57" ;
- de prendre acte du bilan des activités proposées aux enfants de 6 à 16 ans au cours de l'année 2021 dans le cadre des animations périscolaires et extrascolaires ;
- de prendre acte des divers endroits envisagés pour l'installation des containers d'apports volontaires de déchets (place du Marché, impasse Debussy, rue Coubertin, rue des Alizés, rue des Jardins, parking St Etienne, rue Blaise Pascal et rue des Prés).



Séance du 2 mars

Le Conseil Municipal décide :

- de supprimer l'emploi d'Adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps non complet (21/35ème) à compter du 6 mars 2022 suite au non renouvellement de son contrat ;
- de recruter un agent aide animateur au budget de l'animation pour une durée de 12 mois à compter du 3 mars 2022 dans le cadre d'un contrat emploi compétences (CEC) aidé par l'Etat à hauteur de 30% de sa rémunération ;
- d'approuver les modifications apportées au Plan Local d'Urbanisme
- d'autoriser la signature de la convention d'occupation du domaine public communal avec la CASC relative à l'implantation des bornes en apport volontaire des déchets ménagers ;
- de restituer les dépôts de garantie pour les logements libérés au 1B place du Marché et au 15B rue des Alizés ;
- d'attribuer le logement 1B place du Marché à un nouveau locataire compter du 1er avril 2022 ;
- de donner son accord sur l'état d'assiette des coupes de bois destinées à la vente sur pied pour un volume estimé de 51 m3 pour l'exercice 2023 ;
- de réaliser des travaux de dégagement de plantation ou semis artificiel sur 1,28 ha de forêt communale pour un coût estimé à 1 545,37€ ;
- de confier une mission complète de maîtrise d'œuvre à M. Pascal STIEBERT, architecte à Sarreguemines pour la réhabilitation de la salle omnisports 2 rue Pierre de Coubertin ; son taux de rémunération est de 9% du montant HT des travaux estimé à 850 000€ ;
- de constater la conformité du compte de gestion 2021 de la Commune, dressé par le trésorier, avec le compte administratif 2021
- d'arrêter les résultats et d'approuver le compte administratif 2021 de la Commune.

Vente de la maison JUNG, rue des Roses

Léguée à la commune par Mme Catherine JUNG après son décès fin 2019, la maison située au 1 rue des Roses a été mise en vente à partir du mois de février de cette année.

La valeur du bien était estimée à 130 000€ par le notaire et France Domaines. Par une publicité restreinte sur notre panneau d'information, les candidats à l'acquisition étaient invités, après une visite des lieux, à proposer un montant pour l'achat. Plusieurs visites ont ainsi été organisées et 2 offres d'achat ont été déposées en mairie. Finalement la vente a été scellée devant notaire pour un montant de 120.000€ suivant décision du conseil municipal du 22/02/2022. Un bonus appréciable dans les finances de la commune.

Séance du 6 avril

Le Conseil Municipal décide :

- de lancer les démarches nécessaires à l'obtention du permis d'aménager un lotissement "Coubertin2" de 10 lots maximum d'une surface de plancher maximum de 3000 m² et de donner mandat à M. Thierry GINGEMBRE géomètre pour constituer le dossier de permis de lotir ;
- d'attribuer le logement 15B rue des Alizés de type F4 à compter du 1er mai ;
- de restituer le dépôt de garantie pour le logement type F3 libéré au 16D rue des Alizés ;
- de mettre à jour les surfaces et prix de la convention d'entretien des espaces verts de la Résidence Pasteur (7412 m²) et des abords des papylofts (3219 m²) passée avec CDC Habitat ;
- de reconduire les conventions pour l'entretien 2022 des espaces verts privatifs avec les locataires intéressés des papylofts pour une participation annuelle de 60€ ;
- au vu de l'augmentation générale des bases d'imposition (propriétés bâties et non bâties) pour l'année 2022, de maintenir pour 2022 les taux d'imposition directe de 2021 à

savoir pour la TFPB 28,28% et pour la TFPNB 45,34%

- d'approuver la création d'une autorisation de programme et crédits de paiements (AP/CP) pour les travaux de réhabilitation de la salle omnisports ; montant de l'AP: 1 118 292,60€ TTC, CP en 2022 : 573 736,06€ et CP en 2023 : 544 556,54€ ;
- d'adopter le budget primitif 2022, compte principal et comptes annexes de l'animation, du CCAS et des lotissements ;
- d'adhérer au groupement de commande entre la Communauté d'agglomération Sarreguemines confluences et de ses communes membres intéressées, en vue de la passation d'un accord-cadre relatif à l'entretien et au curage des avoires, caniveaux et grilles ;
- d'approuver la cession de l'immeuble d'habitation 1 rue des Roses à la société ATOM Serenity au prix de 120 000€ ;
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à octroyer, en cas d'urgence, des bons alimentaires, sans avoir à réunir le Conseil d'Administration du CCAS, dans la limite des crédits inscrits au budget ;
- d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations

- pour un montant total de 5 500€ ;
- d'attribuer des subventions particulières aux associations comme suit : aide à la création de nouvelles associations (80€ par association), aide à la formation des bénévoles 300€ (avec un maximum de 150€ pour un stage d'encadrement et un maximum de 80€ pour un stage de perfectionnement), à l'AMAT 600€ pour des travaux dans la maison communale des arts et traditions, 350€ à l'association EJEM (Entente Jeunes Est Moselle), participation de 997 € à l'Amicale des sapeurs-pompiers pour l'achat de mobilier pour la salle de formation ;
- d'attribuer des subventions pour les manifestations organisées par les associations sous l'égide de la commune en 2022 ;
- de prévoir une enveloppe de 320€ pour répondre aux demandes de subventions d'associations extérieures à la Commune ; de prélever sur cette enveloppe 80€ à verser à l'association « une rose, un espoir » ;
- de verser une subvention de 1803,74€ à l'amicale des sapeurs pompiers pour la cotisation du corps des actifs à la Fédération départementale des sapeurs-pompiers.

--- Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 ---



Le rendez-vous était donné à 11h00 aux invités et au public, sur la place de la mairie, pour commémorer la victoire du 8 mai 1945.

Enfin les conditions étaient à nouveau réunies et même la météo était de la partie ! Après la levée des couleurs, le Maire, assisté de Sarah et Robin, deux membres du Conseil Municipal de Enfants, a lu le discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire des anciens combattants.

Ensuite, accompagné du Chef de corps des sapeurs-pompiers, il a déposé une gerbe devant le monument aux morts et observé un moment de recueillement. Sous la direction de Mmes Greff et Camarasa, un groupe d'élèves a entonné avec beaucoup d'énergie les hymnes national et européen. Enfin, après quelques mots de remerciement adressés à tous les participants, ceux-ci ont été conviés au verre de l'amitié.



Le CME en mode caritatif pour les Resto du Coeur

Belle initiative le mercredi 6 avril, du Conseil Municipal des Enfants qui, comme les années précédentes a décidé d'organiser et de réaliser une collecte de denrées non périssables au profit des Restos du Coeur.

Accompagnés de quelques parents volontaires, de bénévoles et des animateurs municipaux les jeunes conseillers ont sillonné les rues du village pour collecter les dons préparés par la population suite aux annonces et aux tracts distribués dans les boîtes aux lettres.

Lors de leur passage en mairie le vendredi 8 avril, les bénévoles des Restos du Coeur ont été ravis de récupérer les sachets collectés.



Rouhling : solidarité avec l'Ukraine

La municipalité a décidé de mettre à disposition de la Préfecture le meublé de tourisme dont elle dispose rue de l'Eglise pour l'accueil d'une famille de ressortissants Ukrainiens.

Cet appartement de 40 m², situé au 1er étage de l'ancien presbytère, dispose de toutes les commodités. Il est composé d'un salon (canapé lit pour 2 personnes), d'une chambre (2 lits de 90 cm), 1 salle d'eau (douche, lavabo, toilette), d'une kitchenette (frigo, plaque de cuisson, micro-ondes...). Un lave-linge et un congélateur sont à disposition au sous-sol.

L'offre de logement a été transmise aux services de la Préfecture qui, à ce jour n'ont pas donné suite à la proposition.



Autre initiative pour venir en aide au peuple ukrainien, la municipalité a organisé durant une semaine, une collecte de dons. Les rouhlingeois ont ainsi pu déposer au Centre d'Initiation aux Arts du Cirque, rue Pierre de Coubertin, des denrées alimentaires non périssables, des produits d'hygiène, des médicaments, ou encore des couches...

Motivés par la même noble cause, les quatre classes de l'école élémentaire Louis Pasteur de Rouhling ont uni leurs efforts pour s'associer à cette collecte. Avec l'aide de leurs institutrices, une centaine d'écoliers ont également rassemblé des dons qu'ils ont acheminés au CIAC où l'adjoint Michel Rouchon tenait une permanence avec quelques bénévoles.

A l'issue de la semaine, le samedi 19 mars, le fruit de la collecte, soit environ 7 m³, a été transporté à Sarreguemines pour un transfert vers les sinistrés.

Merci à tous pour ce bel élan de générosité collective.

Le Budget primitif 2022

la page financière

Approuvé par le Conseil Municipal dans sa séance du 6 avril 2022, le budget communal se compose du budget général et de trois budgets annexes (budget de l'animation, du CCAS et des lotissements).

Pour le budget général

La section de **fonctionnement** est équilibrée en dépenses et en recettes à la somme de 1 190 176€.

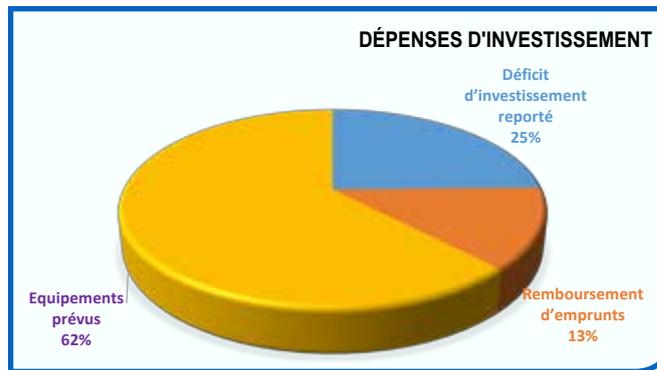
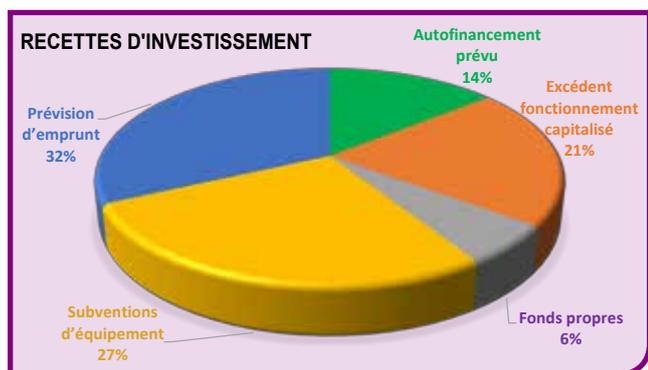
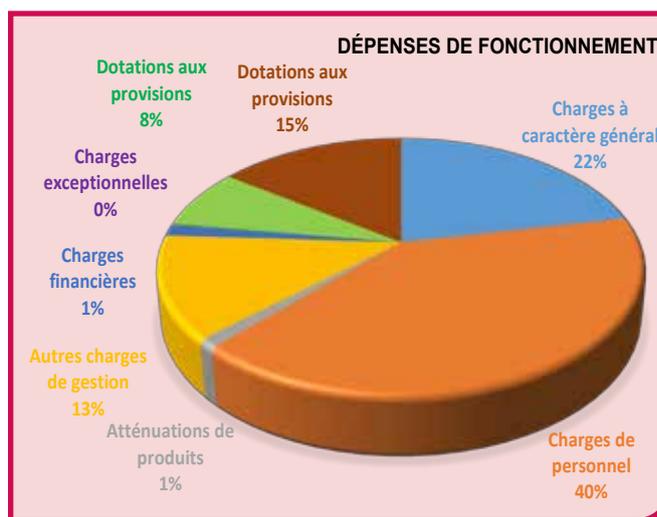
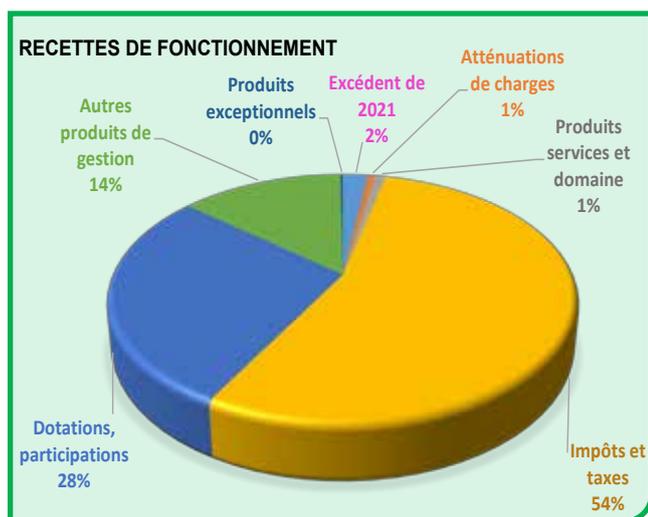
Les postes les plus importants sont en recettes les impôts et taxes qui représentent 54,46% et en dépenses les charges de personnel représentant 40,14%.

La section **d'investissement** s'équilibre à la somme de 1 251 926€ en dépenses et en recettes.

Elle prévoit une première tranche de rénovation de la salle omnisports pour 573 736€ en dépenses, financée en recettes par des subventions et fonds de concours à hauteur de 227 326€ pour 2022 et un recours à l'emprunt prévu pour 346 409€.

Les **principales dépenses d'équipement** 2022 en dehors de la rénovation pluriannuelle de la salle omnisports :

- Matériel technique (atelier et mairie) pour 7 931€,
- Informatique et matériel pour les écoles pour 20 542€,
- Bâtiments divers (église, ECS, logements) pour 11 841€,
- Aménagements terrains divers (aires de jeux, city stade, arboretum, cimetière) pour 55 741€,
- Voirie et signalisation (parking stade, Led éclairage public, réseau électrique) pour 101 074€,
- Maison lorraine pour 6 466€.



Les budgets annexes :

Le budget annexe de l'animation s'élève à 139 360€, celui du CCAS à 6 400€ et le budget annexe du lotissement prévoit 354 600€ d'études et de travaux pour démarrer une nouvelle tranche de lots rue Pierre de Coubertin.



Rénovation de la salle omnisports

Le contexte

Construit en 1989, le gymnase de Rouhling a été conçu à l'origine pour un usage multisport, avec cependant une prédominance pour la pratique du tennis, dont la Fédération avait octroyé de substantielles subventions au lancement du projet. La surface de jeu importante (environ 1500 m²) a permis pendant 30 années à plusieurs associations de pratiquer hebdomadairement, outre le tennis, le football et le volley. Un emplacement adapté, avec surface en schiste permet également à la mauvaise saison, la pratique de la pétanque ou encore l'entraînement de nos sapeurs-pompiers. Outre les associations, la salle accueille également les enfants des écoles maternelle et élémentaire dans le cadre scolaire ou encore périscolaire, encadrés par le service "Animation" de la commune. Doté de petits vestiaires et de blocs sanitaires, le gymnase dispose également d'un local à l'étage aménagé en club house géré par l'association de tennis.

Etat des lieux

Après trente année d'utilisation, force est de constater que cette salle n'est aujourd'hui plus en état d'accueillir ces différentes activités, et ceci pour plusieurs raisons :



La salle omnisports a été inaugurée le 8 juin 1990 par M. le Sous-Préfet GAUTHIER, en présence notamment de M. le Conseiller Général H. ROTH

- **Etat du sol** : des problèmes d'humidité, les importantes variations de températures et l'absence d'isolation périphérique, ont engendré en de nombreux endroits, des déformations du sol ainsi que des fissures.

- **Bardage et couverture** : réalisé en plaques non isolées, le bardage a déjà fait l'objet de détériorations significatives lors de tempête importantes. Compte tenu de leur ancienneté, les translucides ont perdu de leur transparence et s'avèrent fragilisés suite à l'exposition aux rayons UV.

- **Problème de chauffage** : la salle a été conçue à l'origine sans chauffage ambiant du hall, seul un des terrains de tennis était couvert de panneaux radiants fonctionnant au gaz. Fragile, ce système n'a pas vécu très longtemps et rapidement le gymnase s'est retrouvé sans chauffage. Ainsi, en l'absence d'isolation et de chauffage, dans des conditions hivernales, les compétitions, notamment de football en salle à destination des jeunes, ont dû être déprogrammées, la condensation des vapeurs d'eau occasionnant des plaques de givre sur le sol en hiver.





- **Dimension des vestiaires** : destinée prioritairement à la pratique du tennis, la salle est équipée de deux vestiaires de petites tailles dotés chacun de deux douches. Ces équipements trouvent rapidement leurs limites dès lors que des équipes de sport collectif doivent s'y changer.

Ainsi, au fil des années, les différents utilisateurs des milieux associatifs et scolaires, ont progressivement déserté ce gymnase au point de n'être aujourd'hui utilisé plus que quelques heures par semaine. La municipalité n'a, dans ces circonstances, plus d'autre alternative que d'envisager une rénovation lourde de l'équipement afin de le lui redonner son utilité originelle, en optimisant notamment les défauts de conception initiaux.

La consistance du projet

Pour établir le programme prévisionnel de l'opération, la commune a pris l'attache de Pascal Stiebert, l'architecte concepteur du gymnase, il y a trente ans. Les opérations principales envisagées sur l'équipement comprennent :

- Le **remplacement du bardage métallique** par un bardage isolant d'une épaisseur minimum de 100 mm. La surcharge engendrée par ce remplacement, sur les poutres et poteaux nécessite la mise place de renforts sur la structure porteuse,

- La **rénovation du sol** par la mise en place d'une chape et d'un revêtement type PVC adapté à la pratique des différents sports,

- L'installation d'un **système de chauffage** ambiant par aérothermes et de chauffage par radiateurs dans les locaux annexes (vestiaires, sanitaires et club house) ainsi que d'un système de renouvellement d'air,

- La création d'**une extension** en façade avant, pour y rajouter un vestiaire avec des douches et un petit local technique pour la chaufferie,

Objectifs attendus

L'année 2020, et la crise sanitaire qui se poursuit en 2021 ont eu un impact désastreux sur la vie associative locale. Plusieurs clubs déplorent aujourd'hui des pertes de membres et licenciés qu'ils mettront certainement plusieurs années à regagner. La commune place dans ce projet de rénovation du gymnase beaucoup d'espoir et y voit une opportunité de relance de la vie associative. Ainsi avec un équipement rénové, la commune envisage la redynamisation des activités sportives antérieures comme le tennis, le football, la pétanque et l'entraînement des pompiers et n'exclut pas la possibilité d'en développer une nouvelle, le badminton par exemple.

Bien évidemment, les professeurs des écoles et toute l'équipe du service animation attendent également avec impatience ce nouvel outil pour relancer les activités scolaires et périscolaires.

Enfin, la dimension de la salle permet occasionnellement l'organisation de manifestations par la commune ou l'inter-association, notamment comme solution de repli lorsque la météo n'est pas de la partie.

Le caractère vital de cette opération, n'étant plus à démontrer, et compte tenu de l'enveloppe importante du projet estimée à près d'un million d'euros, il s'agissait en premier lieu d'aller rechercher des subventions auprès de différents financeurs.

C'est aujourd'hui chose faite puisque le montage financier s'établit de la manière suivante :

Entité	Dispositif concerné	Montant
Département	Ambition Moselle	72 000.00€
Région	Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité	100 000.00€
Communauté d'Agglomération	Fonds de concours des équipements sportifs / Programme 2021-2023	165 005.55€
Etat	Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux	89 892.00€
Etat	Dotations de Soutien à l'Investissement Local	120 000.00€
	Total des subventions	546 897.55€

Il reste donc à la charge de la commune un montant d'environ **385 000.00€**.



Maison de santé : le projet est lancé

Après avoir signé un compromis avec la commune pour l'achat d'un terrain de 12 ares, situé avenue de la Paix en contre bas de la mairie, l'architecte Brice AUERT a déposé en décembre 2021, un permis de construire pour le bâtiment qui abritera la future Maison de Santé.

Accordé le 13 avril, le projet prévoit une construction de 600 m² sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée sera composé d'une surface "bureau" de 230 m² réservée pour des activités médicales et d'un logement d'environ 77 m². A l'étage des logements, représentant une surface de 279 m², d'un bon standing seront mis à la vente. Le chantier devrait démarrer à l'automne pour se terminer fin 2023. La commune s'est d'ores et déjà associée à l'aménageur pour lancer des recherches des futurs locataires de l'espace médicalisé.

Le parking du stade de foot rénové

Après de nombreuses années d'utilisation, le parking à l'extrémité de la rue des Jardins a fait peau neuve. Plusieurs raisons ont motivé la décision d'engager ces travaux.

D'abord l'état totalement effrité du revêtement qui protège en sa partie centrale une canalisation peu profonde. Ensuite la clôture du stade en mauvais état qui nécessite des réparations récurrentes. Impossible dans ces conditions de tracer des emplacements de stationnement et ainsi de rationaliser l'occupation lors des fortes affluences les jours de manifestations. A l'occasion de ces travaux, il a également été décidé d'abattre plusieurs chênes longeant les propriétés voisines, pour augmenter la surface du stationnement, mais avant tout pour réduire les nuisances des chenilles processionnaires du chêne en limitant leur périmètre de développement très proche des habitations. Après cette rénovation, une aire de stockage de conteneurs d'apport volontaire de verres, de papier et des emballages sera aménagée dans son entrée.

La clôture du stade a également été remplacée et deux portails permettront désormais de fermer totalement l'enceinte du stade lors de certaines compétitions sportives.

Les travaux de voirie ont été réalisés par la sociétés Colas pour un montant de 76 336.98€ auquel il faut rajouter la clôture et les portails pour 15 963.60€.



Avant les travaux



Les membres de la Commission de la Voirie, des réseaux et du cadre de vie visitent le chantier

SFR déploie la fibre sur Rouhling

Bientôt la fibre optique à Rouhling !

Comme nous avons tous pu le constater dans les dernières semaines, des travaux de déploiement de la fibre optique, ont débuté dans les rues de Rouhling.

La société XpFibre, filiale de SFR, en charge de ce déploiement va réaliser ce chantier en plusieurs phases : tirage de la fibre à partir d'un nœud de raccordement optique vers 3 points de mutualisation (armoires de rue), puis de ces points vers les points de branchements qui desserviront les habitations.

Cette opération d'envergure, financée sur les fonds propres de XpFibre, s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau fibre déployé, tous les opérateurs commerciaux pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres fibre aux habitants de la commune.

L'ouverture à la commercialisation devrait intervenir au printemps 2023.

Grâce à ce réseau Fibre, les particuliers, les entreprises et les collectivités pourront prochainement accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s soit 50 fois plus rapide que les réseaux ADSL.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours



plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec ce réseau fibre FTTH, il sera possible de :

- Télétravailler dans les meilleures conditions
- Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- Jouer en réseau et prendre vos adversaires de vitesse
- Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur son écran TV

Ce nouveau réseau sera déployé parallèlement à l'ancien qui restera opérationnel. Les abonnés auront ainsi le choix de rester ou de migrer en fonction des offres et de bouquets proposés par les différents opérateurs.

Démoussage des cours de tennis

Le mardi 24 mai, la société Technigazon, a réalisé un traitement des cours de tennis extérieurs à côté de la salle omnisports.

Le faible usage de ces surfaces durant la pandémie a favorisé le développement des mousses à travers les revêtements du sol. Un traitement spécial s'imposait, qui se devait écologique, c'est-à-dire sans produit nocif pour les sols, puisque la commune a été primée de "3 libellules" l'an passé. Le principe de l'entretien consiste en un décompactage mécanique de la fibre et du sable de remplissage suivi d'une filtration et de la récupération des poussières, des impuretés, des fibres mortes et divers polluants extraits du sable sur l'ensemble de la surface pour un coût de 3 072€ TTC.



Une nouvelle enseigne a été acquise au prix de 546€ TTC. Elle a été installée sur la façade avant de la mairie par Bernard HENTZ, adjoint, et Samuel GENTET.



Modification du PLU

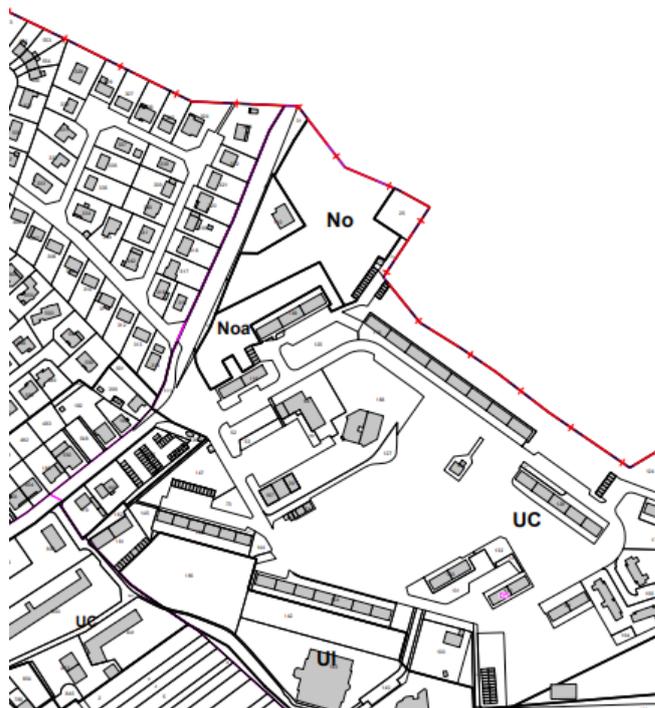
Par une délibération du 24 mars 2021 le conseil municipal avait approuvé l'engagement d'une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme.

Cette décision avait été motivée par des règles incompatibles avec la réalisation de projets importants d'utilité publique. Il en était ainsi de la mise en accessibilité par CdC Habitat, des collectifs entrées 1 à 5 de la cité Pasteur, par l'installation de cages d'ascenseur ou encore la réalisation d'une maison de santé dans la rue de la Paix. Après une année de travail piloté par le bureau ECOLOR de Fénétrange, une proposition de modification a été soumise à l'avis de la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers), de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et de la CASC avant ouverture d'une enquête publique qui s'est déroulée durant le mois de janvier 2022. Le nouveau PLU a été définitivement approuvé par les élus dans la séance du 2 mars 2022

Parmi les modifications apportées au règlement on retiendra :

- La modification de la zone naturelle à côté des nouveaux ascenseurs
- La suppression de la couleur rouge imposée pour les tuiles en zone UA1 et UA2
- Les toitures simple pan sur les annexes en zone UA1 et UA2
- La hauteur de clôture sur domaine public passe de 1,60m à 1,80m
- Des précisions sur la méthode de mesure des hauteurs au faitage ou à l'acrotère
- La modification des longueurs des accès aux propriétés
- La définition de zones d'implantation particulières pour 2 terrains

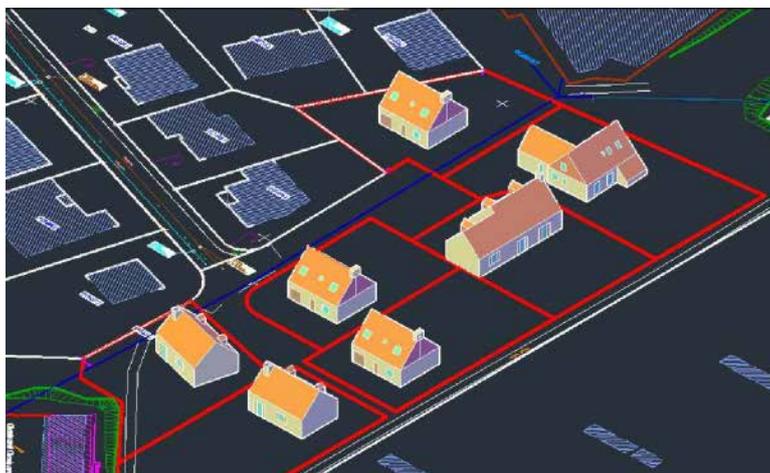
Le règlement modifié est consultable en mairie ainsi que sur le site de la commune.



Lotissement Coubertin 2

Comme déjà évoqué dans l'édition précédente, une nouvelle tranche de lotissement a été programmée pour la fin de cette année.

Les études et le montage du dossier de consultation des entreprises ont été confiés au bureau MK Etudes de Ippling, qui assurera également la maîtrise d'œuvre des travaux. Le permis d'aménager a été élaboré par le cabinet de géomètre Gingembre de Sarreguemines. Le lotissement Coubertin 2 comprendra 7 lots qui seront disposés à l'est de la tranche précédente, le long des jardins ouvriers. D'une superficie variant de 5,52 à 8,86 ares les parcelles seront mises en vente cet été. Les travaux, attribués à la société KLEIN de Diebling pour un montant de 195 022,82€ TTC, vont démarrer en milieu d'année pour une durée maximum de 3,5 mois. Dès l'automne les lots seront mis en vente.



Incivilité

Le lundi 9 mai, suite à un signalement, les agents du service technique ont découvert la bagatelle de 15 sacs oranges de déchets non triés, abandonnés dans le fossé du chemin de la Hungerbach. Les sacs éventrés par des animaux laissaient apparaître des déchets partiellement en décomposition, et fort heureusement un courrier a permis d'identifier l'auteur des faits.

Une plainte a été déposée en gendarmerie.



Participation citoyenne

Suite à une présentation au Conseil Municipal, par le lieutenant Ludovic Pochet, Commandant de brigade à la gendarmerie de Sarreguemines, la municipalité a décidé de s'engager dans la démarche de participation citoyenne.

La participation citoyenne, c'est quoi ?

Le dispositif de participation citoyenne est une démarche partenariale et solidaire. Expérimenté pour la première fois en 2006, cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire en informant les forces de l'ordre de fait particulier. Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunion de sensibilisation, développement de la vidéo protection...)

Comment ça fonctionne ?

Des référents citoyens sont proposés par le maire, sur la base du volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale. En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien. La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leurs adhésions.

Les acteurs du dispositif

Le Maire

Pivot du dispositif, le maire :

- Organise une réunion publique avec le responsable local de la gendarmerie pour présenter l'intérêt de la démarche, expliciter son contenu et détecter les personnes volontaires pour devenir "citoyen référent".
- Signe un protocole avec le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie territorialement compé-

tent. D'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.

- Anime le dispositif (mise en place une signalétique spécifique "participation citoyenne", présentation publique annuelle du bilan, etc.)

Les référents volontaires

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat. Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier. La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

La Gendarmerie



Le dispositif expliqué aux élus le 6 avril 2022

Le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population. Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif.



Tri et collecte de déchets : du changement en 2022 !

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a introduit la réduction des déchets ultimes avec l'élargissement des consignes de tri des emballages.

LE TRI + EFFICACE

AUJOURD'HUI

100%

DE VOS EMBALLAGES SE TRIENT!

TIP TOP! LE TRI SE SIMPLIFIE

MAINTENANT, les pots, gobelets, tubes, barquettes, sachets et films plastiques se trient **AUSSI** avec les autres emballages.

UNE QUESTION ? Contactez-nous au 0 800 600 057 Service à appel gratuits

sydème CITEO

Sydème - 1 rue Jacques Callot - 57000 MORSBACH - contact@sydeme.fr - www.sydeme.fr

Dans cette perspective, la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences a décidé d'apporter des modifications dans le tri et la collecte de déchets. Dans un premier temps et depuis le premier semestre de cette année, les consignes de tri ont évolué. En effet, suite aux progrès réalisés dans les techniques de recyclage et à l'évolution de la réglementation nationale, les textes imposent aujourd'hui **de récupérer dans les sacs oranges, un éventail beaucoup plus important de déchets jusqu'alors non recyclables**. Il en va ainsi de tous les emballages qu'ils soient alimentaires ou autres, qu'il n'était pas possible de mettre dans le sac orange auparavant. **Pour exemple, on peut désormais recycler les emballages plastiques, les barquettes, les pots, les gobelets et les boîtes, les sachets, les poches et filets en plastique, les blisters, les tubes...**

Seuls resteront affectés aux sacs bleus les déchets résiduels comme les couches, serviettes hygiéniques et le coton, les élastiques, les sparadraps, les cigarettes, les sacs filtres d'aspirateur, les coquilles de moules ou d'huitres, ou encore les objets divers en plastiques (hors emballages) comme les cintres, les petits jouets, ...

La plaquette « Mémo-tri », ci-jointe, vous rappelle les gestes éco citoyens désormais applicables en matière de tri des déchets.

TIP TOP! LE TRI SE SIMPLIFIE

MÉMO-TRI!

sydème CITEO

À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2022

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!

NOUVEAUTÉ

Barquettes, pots, gobelets et boîtes en plastique, tubes, poches et filets en plastique, capsules en plastique, sachets, blisters et films en plastique.

Utilisation provisoire des sacs orange en attendant la mise en place progressive des bornes d'apport dans les communes À PARTIR D'AVRIL 2022.

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR LES BOUTEILLES ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES DANS LE SENS DE LA LONGUEUR.

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES (bien les vider).

NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.

SEULES LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE

LES OBJETS EN PLASTIQUE QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU

DÉPOSEZ DANS LES BORNES BLEUES TOUS LES PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON NON SOUILLÉS.

Journaux, revues, magazines et prospectus (sans film plastique) + Catalogues, et annuaires + Courriers, enveloppes et impressions + Cahiers, bloc-notes et tous les autres papiers + Petits emballages cartonnés

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT ET LES EMBALLAGES EN CARTON AUSSI !

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR LES EMBALLAGES EN CARTON.

LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur Sydèm app

UNE QUESTION ? Contactez-nous au 0800 191 880 Service à appel gratuits

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
99, rue du Maréchal Foch - 57208 SARRGUEMINES
Tél. : 03 87 28 30 30 - Fax : 03 87 28 30 31
contact@aggl-sarreguemines.fr - www.aggl-sarreguemines.fr

PS : Il est rappelé que les contrôleurs du tri des services communautaires poursuivront leur mission afin de s'assurer du respect de consignes de tri en particulier pour les sacs bleus et verts. Dans le cas contraire, des avertissements et refus de collecte pourront toujours être appliqués.

Et la collecte ?

Une autre modification significative concerne la collecte. Suite à une décision du conseil de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences prise en 2021, l'ensemble des emballages énoncés ci-dessus, **seront désormais à déposer en apport volontaire** (comme le verre et le papier) **dans des nouveaux conteneurs jaunes disposés en différents endroits sur la commune**. Cette décision résulte du constat réalisé par les services de la CASC, qu'en moyenne, seulement 43% des sacs orange de tri sont conformes et acceptés au recyclage. Le complément de 57% est refoulé et transporté en enfouissement ou incinération, engendrant des coûts exorbitants de traitement.

Pour s'adapter à ces nouvelles dispositions de collecte, la municipalité a étudié une répartition des conteneurs sur 9 zones d'apport volontaire disposées de manière à assurer une couverture cohérente du territoire communal, tant au village que dans la cité Pasteur. Chaque ménage sera ainsi doté, par la Communauté d'Agglomération, d'un grand cabas qui remplacera les sacs orange, pour acheminer le tri des emballages. Des conteneurs complémentaires de verre et de papier seront également rajoutés.

Un plan de situation des plateformes de collecte précise la position des conteneurs.

Pour les sacs bleus et verts les collectes ordinaires au porte à porte se poursuivront.



Distribution des sacs multiflux à Rouhling, place du Marché :

le vendredi 1er juillet,
le vendredi 2 décembre,

de 09h00 à 19h00

Les maires de Rouhling

1971-1977 - Charles KREMER (suite)



Travaux de bâtiments

- 08/06/1971 : Réfection du toit du bâtiment des instituteurs en raison des dégradations consécutives aux infiltrations d'eaux de pluie. L'entreprise TONON de Longeville-lès-Metz en date du 24/04/1969 a obtenu le marché de réfection de la toiture des écoles et du bâtiment des instituteurs pour une somme de 49 174,42 francs et n'a réalisé à cette date que la partie école. En raison de nombreuses sommations et de promesses non tenues de l'entreprise de reprendre les travaux, la municipalité lui accorde un délai de 10 jours pour continuer et mener à bien les travaux. Dans le cas contraire la municipalité prononcera une résiliation de contrat et demandera des pénalités de retard.

- Au début du mois de janvier 1972, l'entreprise TONON a en partie remédié aux malfaçons constatées sur la toiture du bâtiment des instituteurs. Un avenant aux travaux d'un montant de 19 595 francs est présenté par l'architecte M. FLAGEUL, qui est approuvé par le conseil municipal.

- Suite aux dégâts des infiltrations d'eaux, des travaux de réfection des plafonds d'une salle de classe de l'école et de plusieurs logements de services sont entrepris.

- La réparation des revêtements de sol dans les logements de services des instituteurs sera effectuée en novembre 1972.

Travaux de voirie et réseau

-19/10/1971 : Renforcement partiel du réseau de distribution d'énergie électrique pour un coût de 40 000 francs. Après les différentes aides et subventions, 6 000 francs resteront à la charge de la commune.

-25/06/1971 : Emprunt de 61 000 francs à la CMDP, pour l'aménagement de la rue de l'Eglise et de la rue des Roses (DCM du 18/02/1971 - entreprise FLOREAN) .

25/01/1972 : Aménagement de trottoirs avenue de la Paix et rue de Sarreguemines pour un montant de 193 000 francs. La part communale de 144 750 francs sera couverte par un emprunt à la Caisse de dépôts et de Consignations.

-23/02/1973 : Construction de trottoirs et modification des bouches d'égout rue de l'Eglise. Construction de trottoirs avenue de la Paix et extension du réseau d'eau rue du Vignoble.

-20/05/1975 : Décision de construction de trottoirs, bordures et caniveaux rue de Lixing-lès-Rouhling, pour un montant de 255 423 francs.

Acquisition

- Après remise en état, la station d'épuration construite par les HBL en 1955, est acquise par la commune au franc symbolique, avec les terrains sur lesquels elle se situe et le réseau d'assainissement, y compris celui de la cité. Mais en 1973, elle ne remplit plus ses fonctions en raison de l'augmentation des constructions et des odeurs nauséabondes. Le conseil municipal, demande une étude pour la construction d'une nouvelle station d'épuration.

- Changement de chaudières : Suite à de nombreuses pannes sur la

chaudière à charbon de la mairie, installé par les HBL, le conseil municipal décide de la remplacer par une chaudière à mazout. Il décide de changer également la chaudière à coke de l'école par une chaudière à fuel (07/08/1972).

- 30/03/1973 : Acquisition d'un tracteur avec remorque pour un montant de 30 000 francs.

Lotissements et constructions

- 09/06/1972 : Création d'un nouveau lotissement au lieu-dit Hofstück (section 3 - parcelles 65 à 41).

- Acquisition à l'amiable des différentes parcelles et déclaration d'utilité publique pour l'acquisition d'un terrain par voie d'expropriation. Suite à la demande d'expropriation, le contrevenant accepte de vendre son terrain à l'amiable. Emprunt à la CMDP de Rouhling pour achat des terrains 80 000 francs. Le projet définitif est présenté au Conseil municipal le 25/05/1973, pour un montant de 664 489 francs.

- Finition des travaux de voirie au lotissement "Square Bellevue", trottoirs et revêtement de la chaussée. Au fur à mesure des constructions d'immeubles, l'extension du réseau d'eau est effectuée, ce qui n'est pas



encore le cas pour le réseau d'assainissement.

- 12/01/1973 : Préoccupé par les nombreuses demandes de permis de construire sur des terrains situés en dehors du périmètre de construction et en vue d'éviter une extension démesurée de la commune, le conseil municipal demande au préfet l'établissement d'un plan d'occupation des sols (POS).

- Janvier 1973 : La municipalité confie l'étude de la création de la rue du Vignoble au Service des Ponts et Chaussées. Après avoir pris connaissance du projet et du devis établi à 121 871 francs, le conseil municipal décide l'exécution d'une tranche comprenant, l'assainissement, la chaussée, les bordures et caniveaux.

Travaux d'assainissement

- Tout au long du mandat, des travaux d'assainissement et de mise en place de raccordements ont été effectués : rue de Lixing-lès-Rouhling, rue de Sarreguemines, rue de la Montagne. Puis en octobre 1975, rue du Cimetière, rue du Stade et rue des Jardins.

- 04/02/1972 : Tous les propriétaires d'immeuble alimentant leur réseau par un captage d'eau privé devront payer une redevance sur l'assainissement et sur la consommation de 30m³ par semestre, à la Compagnie Générale des Eaux à Florange, qui est chargée des encaissements pour le compte de la commune.

- L'application de la taxe d'assainissement a fait l'objet de nombreuses réclamations d'exonération. Le raccordement au réseau d'assainissement n'étant pas encore obligatoire, les nombreux propriétaires qui ont opté pour une fosse septique sont exemptés du paiement de taxe. Le conseil municipal rédige la liste des habitations dans les différentes rues qui seront exonérées de cette taxe, ainsi que tous les immeubles de la rue de Lixing-lès-Rouhling, puisqu'ils ne seront raccordés qu'à la fin de l'année 1972.

District de la Région de Sarreguemines

- 18/02/1972 : Le 04 février s'est déroulé une réunion de réflexion sur la

création d'un organisme intercommunal appelé "District de la région de Sarreguemines" regroupant 25 communes et les syndicats intercommunaux à vocations multiples. Son siège se situera à l'Hôtel de Ville de Sarreguemines et chaque commune sera représentée par deux élus. Pour Rouhling, Charles KREMER et Joseph TONI, avec comme suppléants Albert GLADEL et Fernand MALLICK. La création du District de Sarreguemines sera effective le 25/07/1972.

- Le 31/05/1974, la commune d'Obergailbach a demandé son retrait du District, qui a été accepté, parce qu'elle était déjà membre d'un autre groupement de communes, celle du Syndicat à Vocation Multiple de Petit-Réderching.

- 29/10/1975 : Extension des compétences du District en prenant en charge : réseau assainissement, construction, gestion, exploitation des postes de relèvement, déversoirs, collecteurs généraux, stations d'épurations et surveillance générale des réseaux.

Cimetière juif et catholique

- 28/09/1973 : Fin 1971, lors d'une réunion le Consistoire Israélite, demande l'aménagement du cimetière juif. Le conseil municipal estima qu'il n'y avait pas lieu de mettre à contribution la commune qui ne comptait plus de famille juive parmi sa population.



Mais la commune revient sur sa première décision, en raison du projet d'élargissement de la rue du vignoble. Le Consistoire de Metz cède à titre gratuit une parcelle de 2.60 ares. En contrepartie la commune s'engage à réaliser les travaux de clôture et l'entretien du cimetière israélite, moyennant une contribution

annuelle de 150 francs. Les travaux de voirie débuteront en 1976.

- Septembre 1973 : Au cimetière catholique, les fosses sont creusées par les ouvriers communaux.

- 22/11/1974 : Prévision d'agrandissement du cimetière catholique. La municipalité estime que le cimetière, d'une contenance de 26.82 ares, ne peut suffire aux besoins d'une commune de plus de 2 000 habitants, où la moyenne de décès constatés est de 13 par an lors des 5 dernières années. Estimant que le terrain de 26.43 ares, le plus convenable à acquérir appartient à la Fabrique de l'Eglise, la municipalité fait une demande d'achat du dit terrain pour le "Franc" symbolique.

Union Sportive

- Juin 1972 : L'USR demande de réaliser le terrain de foot à ses frais et d'être locataire pour 99 ans. La municipalité accepte de céder le terrain de plus de 1 ha pour la construction de vestiaires, douches, etc...

L'USR aura à supporter les dépenses : ordures ménagères, assainissement, eau, gaz, électricité, ...

La commune prendra à sa charge le branchement des eaux du bâtiment.

- 24/06/1975 : Versement de 20 000 francs à l'Union Sportive pour les frais avancés pour la construction des vestiaires-douches que la commune avait autorisé à construire le 28/07/1972.

- En date du 15/02/1976, le comité de l'USR, cède à la municipalité l'immeuble pour 20 000 francs et demande à garder la gérance et l'entretien des locaux. Considérant que le prix demandé est inférieur au coût réel, le conseil municipal décide de procéder à l'acquisition le 05/03/1976.

- Le 30/08/1976, complément à la délibération d'acquisition, le conseil municipal décide que les douches seront ouvertes au public une journée par semaine.

Observations

Trois maires à la suite n'effectuèrent qu'un seul mandat, Adolphe WEBER, Charles KREMER et Joseph STARCK, qui fera l'objet d'un prochain article.

échos des écoles

PISTE ROUTIÈRE

Dans le cadre de la piste d'éducation routière, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont bénéficié de cours théoriques, le lundi 17 janvier 2022 en classe, avec M. THIERIOT, ancien gendarme à la retraite.

Après avoir suivi les explications, les élèves ont passé un test d'évaluation écrit.

Suite à ces cours théoriques ils ont pu bénéficier d'une formation pratique qui s'est déroulée dans le parc de l'Hôtel de la Communauté d'Agglomération le lundi 28 mars.



Il s'agissait d'effectuer un parcours à bicyclette en respectant des panneaux de signalisation, et en croisant d'autres camarades en vélo.

Dans un deuxième atelier de maniabilité les enfants ont pu démontrer combien chacun maîtrisait l'usage de sa bicyclette. Il fallait slalomer entre des plots avec des virages très serrés, récupérer des objets avec une main, passer sur une planche à bascule avec la bicyclette etc...

Les 70 finalistes se sont confrontés le 1er juin au sein de la Communauté d'agglomération. Les élèves ont beaucoup apprécié cette sortie, contents d'avoir pu mesurer leurs capacités à maîtriser leur bicyclette et d'avoir pu bénéficier de cette formation d'éducation routière.

GO RUN FOR FUN

Les élèves des 4 classes de l'école élémentaire ont participé, avec 2 800 enfants de 5 à 10 ans d'une soixantaine d'écoles de la région, à la course Go Run For Fun organisée par Ineos le 31 mai à Sarralbe.

Il s'agit d'une course qui créée en 2013 et qui rassemble aujourd'hui 375 000 enfants dans quinze pays du monde. Lutter contre l'obésité dans une ambiance festive, tel était le programme ! Les enfants sont repartis avec une médaille et un T-shirt chacun.

PASSAGE DU BIBUS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Un bus transformé en bibliothèque franco-allemand est venu sur le parking des sapeurs-pompiers à côté de l'école le 1er février 2022.

Deux animatrices ont accueilli les élèves par groupes de demi-classe pour les 2 classes du cycle 3, et leur ont présenté des personnages et des histoires en allemand. Ensuite chaque élève a pu choisir le livre qu'il souhaitait emprunter jusqu'au prochain passage du bibus.

Initiée par un partenariat franco-allemand entre la CASC, l'Eurodistrict et la ville de Sarrebruck, cette démarche à laquelle se sont également associées les villes de Forbach et de St Avold, a pour objectif de promouvoir le bilinguisme des deux côtés de la frontière. Il visite les écoles élémentaires sur les territoires français et allemands et devrait toucher entre 8000 à 12000 écoliers.



De l'avis de Mme GREFF, la Directrice de l'école élémentaire, cette animation fut très concluante avec une participation active des élèves qui avaient l'air enchantés. Les livres empruntés ont même été échangés entre les élèves. Cet apport documentaires en langue allemand a permis de poursuivre l'activité en classe. Une expérience intéressante et appréciable !



LES ÉLÈVES VISITENT LA CITÉ DES SPORTS ACADEMOS DE VERNY

Dans le cadre de la semaine olympique et paralympique du 24 au 29 janvier, et à l'invitation de la Direction des Sports et de la Jeunesse du Département, la classe de CM1 et CM2 de Mme GREFF, accompagnée de parents et de l'adjoint Michel ROUCHON, s'est rendue à la Cité des Sport Academos de Verny.

Grâce au label "Terre de Jeux de 2024" obtenu par la commune, les écoliers ont pu bénéficier de cette visite du site retenu comme lieu de préparation officiel de Jeux Olympiques et participer à une journée à la fois sportive et ludique entièrement prise en charge par le Département.

La matinée a été sportive, avec différents ateliers proposés en présence d'Alan PAPIRER, champion de France classe 1 de tennis de table handisports. Les enfants ont été invités à pratiquer la discipline en fauteuil roulant ce qui leur a permis d'appréhender les conditions particulières dans lesquelles l'activité est pratiquée par cet athlète.



Après un repas tiré du sac, l'après-midi a été consacrée à des activités thématiques, sous forme de questions / réponses et de projections vidéo, ont permis d'aborder les gestes de premiers secours et la thématique du développement durable.

Les enfants ont obtenu des dédicaces de joueurs de tennis de table et de basket. M. ROUCHON, adjoint au maire, s'est vu remettre une banderole personnalisée "Terre de Jeux 2024". Une journée pour encourager les jeunes à pratiquer une activité sportive, mais pas que... elle a également permis de les sensibiliser au handicap et de promouvoir les Jeux Olympiques 2024.



En outre, cette sortie aura également permis en amont, tout un travail sur la thématique des jeux olympiques, en histoire (origine des jeux et des stades), en mathématiques pour construire le drapeau des JO avec les anneaux, en EMC avec l'étude des valeurs olympiques.

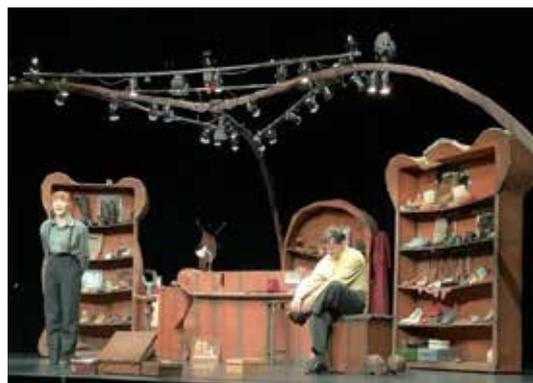


SPECTACLE EN ALLEMAND À L'ECS PAR LA TROUPE DU GLOBETHÉÂTRE DE THIONVILLE

Jéudi 7 avril, tous les élèves de l'école élémentaire ont pu participer à un spectacle interactif en allemand. La troupe du Globethéâtre est venue s'installer avec ses décors pour jouer en allemand l'histoire de Lili in Bayern.

Lili ENGEL et Thomas BURGER, deux amis, sont en visite en Bavière et passent une nuit à l'hôtel. C'est l'occasion de découvrir quelques endroits et châteaux typiques de Bavière, quelques animaux et autres légendes bavaroises comme le Wolperdinger, un petit déjeuner typique etc...

Les acteurs n'ont pas manqué de faire rire les enfants avec leurs mimes, leurs mots, leurs exagérations etc... tout en faisant parler les élèves en allemand.





Hivernales :

A la découverte du Pôle Nord

Les 30 enfants inscrits aux Hivernales ont eu le plaisir de se retrouver et s'amuser pour une semaine riche en activités autour du thème du Pôle Nord.

Au programme : exploration du pôle nord avec conception de fresques, fabrication d'igloos en polystyrène, sensibilisation au réchauffement climatique, à la faune et à la flore. Les sports d'hiver ont également été de mise avec pratique du hockey, curling et biathlon. La semaine s'est terminée par un atelier cuisine sur la même thématique avec conception d'igloos en marshmallow.

Printanières :

Sur les traces de Monsieur Lapin

Durant la session des printanières, 32 enfants sont venus aider Monsieur Lapin à échapper aux griffes du malin Renard "voleur chipeur".

Différents ateliers de bricolages autour du thème de pâques ont été proposés par l'équipe d'animation, tels que : couronne de pâques, création de paniers, cartes œufs... Un grand merci à la menuiserie Schreiber, qui a offert des œufs en bois, prêts à peindre pour les enfants. Pour terminer la semaine, un grand jeu a été organisé, suivi d'une chasse aux œufs. Les enfants ont tous pu repartir avec leur panier garni de chocolats.



Personnel :

Du mouvement dans l'équipe d'animation

A compter du 6 mars, Morgane BALTES a été recrutée comme aide-animateur dans le cadre d'un CUI (contrat unique d'insertion) dans l'équipe d'animation.

Elle est venue renforcer l'équipe après le départ d'Audrey MASACHS partie sous d'autres cieux.



Le décès de Robert RICHARD

nouvelles de boutiers-saint-trojan

Maire de Boutiers-Saint-Trojan de 1980 à 2014, il nous a quittés le mercredi 3 décembre dernier assisté de ses amis Richard NIFENECKER et Jacques BRARD-BLANCHARD.

Arrivé en 1946 à Boutiers-Saint-Trojan avec son frère jumeau et ses parents, Robert vivra une enfance heureuse et active dans ce village qu'il allait administrer pendant 34 ans. Proche de Michel ROCARD, il manifesterait un esprit social dans toutes ses actions au sein de nombreuses associations qu'il animera et dans l'exercice de ses différents mandats électifs.

Rappelons qu'il fut vice-président, puis président de la communauté de communes du Grand Cognac de 1994 à 2014 et conseiller général de la Charente de 2004 à 2014.

Né peu après le dernier conflit mondial, il comprit très vite qu'à travers les jumelages avec Bergtheim et Rouhling, il serait avec les boutiérois, acteur d'un nécessaire rapprochement avec ces populations qui avaient été lourdement impactées par la guerre.



Premiers contacts entre Robert RICHARD et Jean KARMANN en 1989

Avec les rouhlingeois, les premières rencontres eurent lieu en septembre 1989 (50 ans après).

En 1991, un premier bus de rouhlingeois déposa à Boutiers, les anciens réfugiés devenus entre temps parents et grands-parents.

En 1992, Robert RICHARD et Jean KARMANN scellèrent le jumelage de leurs 2 communes en signant un document fondateur.

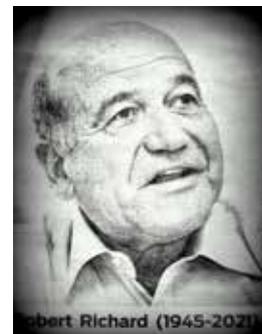
Toutes les animations qui suivirent, au fil des années, ont montré la complicité, l'amitié qui présidait à chacune des rencontres.

Oui, Robert RICHARD, sa famille, ses proches du comité de jumelage étaient des amis très chers des rouhlingeois.

Bernard, Jean-Marie, Gérard qui se sont succédés à la présidence du comité de jumelage de Rouhling ont été très affectés par l'annonce du décès de Robert RICHARD.

En perpétuant le rendez-vous annuel du brin d'aillet, le 1er mai, ils continueront à témoigner de l'amitié historique et fraternelle qui relie la Moselle et la Charente.

Aux obsèques de Robert RICHARD, l'ancien maire de Rouhling, Jean KARMANN et l'actuel président du comité de jumelage Gérard BARKE ont par leur présence rendu hommage à leur ami.



SPIE CityNetworks, partenaire de la performance des territoires :

Réseaux d'énergies – Réseaux numériques – Enfouissement
Éclairage public – Vidéoprotection urbaine – Équipements urbains



Impasse de l'École, 57800 - COCHEREN
+33 3 87 04 76 02 – cocheren.sag@spie.com

Projet éolien :

Information et concertation

Au courant du mois de mai, les habitants de Rouhling, comme ceux de Iplling et de Hundling ont été destinataires de la première lettre d'information sur l'avancement du projet. Alors que les études techniques, environnementales, paysagères et acoustiques se poursuivent, le comité de pilotage composé des représentants des sociétés Iberdrola et TotalEnergie et des élus des trois communes, a souhaité fournir en toute transparence des informations à la population tout au long du projet. Les différents médias utilisés, lettres d'information, site internet, messagerie de contact et ateliers de concertation, permettront à la population de mieux comprendre le projet et de répondre aux questions que chacun peut se poser. Site internet : www.parc-eolien-du-hungerbach.fr
Adresse : contact@parc-eolien-du-hungerbach.fr



Rouhling accueille le jury régional du fleurissement

Engagée depuis plus d'une dizaine d'années dans la mise en valeur de son cadre de vie par un fleurissement vertueux et équilibré, notre commune poursuit, pas à pas son chemin.



NIVEAU ÉVALUÉ DÉCISION DU JURY CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DU JURY

Non pas que pour les élus de la municipalité la labellisation soit un but ou finalité en soi, mais qu'elle soit la reconnaissance de la qualité environnementale et d'un état d'esprit désormais ancré chez tous ceux qui œuvrent pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Après des encouragements lors d'une première visite du jury départemental en 2012, la commune a déposé un dossier de candidature et a décroché sa première Fleur en 2015. A partir de cette première labellisation, les visites s'enchaînent tous les trois ans. Ainsi, forts des premières expériences et animés par la passion et la curiosité, élus et agents unissent leurs efforts pour que la commune, avec l'aide de différents partenaires (associations, Ecoles, Conseil Municipal de Enfants, EHPAD, bénévoles ...) poursuive sa progression. En 2018, le jury du CNVVF (Concours National de Villes et Villages Fleuris) nous décerne la deuxième Fleur, confirmant ainsi notre savoir-faire. En 2021 pour cause de pandémie, le jury a reporté sa visite et la commune se prépare désormais à l'accueillir cette année au cours de l'été.



La fontaine rue de l'Eglise recyclée en espace paysager

Quelles sont les bases de la labellisation ?

Contrairement à ce que pourrait penser le commun des mortels, l'attribution d'une Fleur ne tient pas qu'à la qualité du fleurissement de la commune. De nombreux paramètres sont passés à la loupe par un jury composé de trois experts, au moyen d'une grille comprenant 62 critères répartis dans 7 catégories.

Ainsi sont pris en compte, le dossier de présentation et l'organisation de la visite au cours de laquelle le jury analysera le projet municipal. Seront également évalués, outre le patrimoine végétal, l'animation et la promotion, la qualité de l'espace public par une analyse détaillée de ses différents composants (entrées de villes, quartiers, cimetières, espaces naturels, aires de jeux...) Une gestion environnementale basée sur les critères du développement durable est prépondérante aux yeux des membres du jury. Dans cet esprit les agents municipaux, ont favorisé au fil des ans, des massifs plus économes en eau, la tonte raisonnée, la gestion différenciée de espaces et bien sûr le zéro phyto. Ils peuvent être fiers du travail accompli.

La participation des habitants au fleurissement par la mise en valeur de leurs abords, leurs balcons ou leurs fenêtres est également un élément important de la notation. Merci à tous de nous aider à rendre notre commune plus belle !



La Commission Communale de l'Environnement

Deux bénévoles rénovent un chemin communal

Louable initiative que celle prise par deux bénévoles, de rénover le début du chemin qui dessert les jardins à partir de la rue de la Paix.

Des éboulements du mur de soutènement dans la première partie en pente avaient fait place à une érosion progressive du talus, déstabilisant l'accès devenu trop étroit. Les deux courageux bénévoles, Hubert et Bernard, ont entrepris la reconstitution du muret en pierres sèches puis ont remblayé le cheminement, rendant la voie vers les jardins, à nouveau carrossable. La municipalité salue cette initiative qui, certes leur rend service, mais soulage également l'équipe technique de la commune très chargée par la tonte, la préparation du fleurissement et l'arrosage.

Qu'ils soient chaleureusement remerciés !



Travaux divers

Comme certains auront pu le constater, à l'initiative de l'adjoint Bernard HENTZ, le calvaire situé sur l'avenue de la Paix à l'entrée de la cité Pasteur a retrouvé une nouvelle jeunesse.

Après trois journées de ponçage, Alain, notre spécialiste en maçonnerie a appliqué un produit hydrofuge pour protéger le grès. Il a ensuite repeint la croix métallique, pendant que Bernard traitait à la dorure le corps du Christ.

Elagage de propreté et de sécurité

La commune a confié à la société Holzinger l'élagage de 11 arbres de grande taille dont le chêne emblématique à l'entrée de la rue du Vignoble ou encore le saule pleureur à l'arrière de la mairie.

L'objectif est de sécuriser, au moyen d'une grande nacelle, en retirant les branches mortes qui menacent de tomber, ou encore de maîtriser la croissance et la forme de la couronne. Coût total, 3 582€ TTC.

La tonte : le chantier récurrent le plus chronophage

Tous les ans c'est la même chose ! A l'arrivée des beaux jours, de début avril à la fin juin, la tonte devient l'activité principale des services techniques.

Pierre et Alain, avec occasionnellement du renfort, y consacrent la majeure partie de leur temps. Et pour cause, il s'agit d'entretenir les 98.222 m² répertoriés, soit 982 ares, bref quasiment 10 hectares. Ainsi pour tondre la cité Pasteur, il faut compter 3 jours ½ (sans débroussaillage) et ceci 20 fois dans cette période. Le terrain de foot a été tondu 27 fois en 2021 pour une durée moyenne de 3 heures. Et notre commune en compte des espaces verts (église, cimetière, mairie, écoles, morgue, bibliothèque...). Sur certaines zones, la tonte est dite raisonnée, c'est-à-dire que seules certaines bandes périphériques sont tondues régulièrement les autres espaces sont laissés à l'état naturel pour favoriser la biodiversité tout en réduisant les émissions de CO₂.

Merci au personnel qui œuvre inlassablement au quotidien pour la qualité de notre cadre de vie.



Notre site a 20 ans

Historique

Après les élections municipales de mars 2001, une commission s'est créée afin de réfléchir à l'élaboration d'un site Internet municipal, dans le but de s'ouvrir sur le monde et faire connaître l'identité de la commune.

Cette commission animée par l'adjoint Raymond LEHMANN était composée d'élus (Madeleine BARBERO, Valérie TRIBOUT, Christian BONNIN et Francis WACK) et d'intervenants bénévoles (Bernard GUIOT, Christophe FOUS, Olivier MASSING).

Plusieurs réunions ont été nécessaires afin d'élaborer un cahier des charges définissant les objectifs, les thèmes, les règles de présentation, les différents outils informatiques, le logiciel, l'hébergeur, le nom de domaine, etc...

Sur proposition de la commission, le nom "**Rouhling.net**" (aujourd'hui devenu rouhling.fr) a été approuvé par le conseil municipal dans sa séance du 23/11/2001. Plusieurs mois de travail actif, seront consacrés à la construction du site qui sera officiellement ouvert le 07/06/2002 en présence du maire Jean KARMANN.



de g. à d. : Raymond LEHMANN - Christophe FOUS - Bernard GUIOT - Olivier MASSING - Jean KARMANN le 7 juin 2002 lors de la mise en ligne du site.

En 2006 le site a reçu le 2ème prix du trophée MIA dans la catégorie des communes de moins de 4500 habitants. Ce concours, organisé par le conseil général, récompensait les meilleures créations de site internet en Moselle.

Aujourd'hui le site rencontre toujours autant de succès, il a été adapté aux nouveaux supports (téléphones mobiles et tablettes).

Il est régulièrement mis à jour bénévolement par Bernard GUIOT qui publie les dernières nouvelles de la commune.

Quelques chiffres pour illustrer l'attractivité du site.
Statistiques du site au 6 mai 2022 :

Visiteurs

une moyenne de **35 visiteurs par jour** avec des pointes de près de 300 visiteurs.
67 % de nouveaux visiteurs et 33 % de visiteurs connus.

Origine des visiteurs :

- Lettres d'information,
- Facebook,
- Moteurs de recherche,
- Wikipedia.

Support utilisé :

31 % Ordinateur
4 % Tablette
65 % Téléphone mobile

Pays d'origine des visiteurs par ordre d'importance du nombre de visiteurs :

- France, Allemagne, Etats-Unis, Canada, Suisse, Chine, République Tchèque, Belgique, Luxembourg, Espagne.

Pages les plus visitées :

- 1- Accueil avec les divers articles d'informations.
- 2- Déchèterie (horaires)
- 3- Page des Associations
- 4- Comptes rendus des réunions du conseil municipal
- 5- Rouhling informations
- 6- Péricolaire
- 7- Galerie photos
- 8- Entreprises
- 9- Les écoles
- 10- Bibliothèque
- 11- La cité



Bernard GUIOT, infatigable webmestre

Un clin d'œil et nos très chaleureux remerciements à Bernard qui depuis 20 ans anime bénévolement notre site.

Résultats de l'élection présidentielle 2022

A Rouhling :

Tour 1 :

Candidat	% des voix	Voix
 Marine Le Pen	38,96%	450
 Emmanuel Macron	21,90%	253
 Jean-Luc Mélenchon	14,89%	172
 Éric Zemmour	6,84%	79
 Yannick Jadot	4,33%	50
 Nicolas Dupont-Aignan	3,20%	37
 Jean Lassalle	2,42%	28
 Valérie Pécresse	2,34%	27
 Fabien Roussel	1,56%	18
 Anne Hidalgo	1,47%	17
 Philippe Poutou	1,30%	15
 Nathalie Arthaud	0,78%	9

Participation au scrutin		Rouhling
Taux de participation		71,67%
Taux d'abstention		28,33%
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)		1,69%
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)		0,76%
Nombre de votants		1184

Tour 1 :

Candidat	% des voix	Voix
 Marine Le Pen	57,65%	633
 Emmanuel Macron	42,35%	465

Participation au scrutin		Rouhling
Taux de participation		72,68%
Taux d'abstention		27,32%
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)		6,53%
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)		2,17%
Nombre de votants		1200

sapeurs-pompiers

Un JSP récompensé par l'ANMONM

Lors de l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, le samedi 2 avril à la chambre régionale des métiers et de l'artisanat de la Moselle à Metz, LEHNHOFF Mathéo, JSP de 4ème année dans la section de Rouhling et domicilié à Hundling, a été mis à l'honneur en recevant le 1er Prix départemental individuel de l'engagement citoyen.

Ce prix est décerné aux jeunes (pompiers ou non) qui se sont mis en valeur par un geste ou une action hors du commun.

En effet, en sortant d'un restaurant, un soir de septembre 2021, les membres de la famille LEHNHOFF sont témoins d'un accident de circulation. Une voiture, avec 3 personnes à bord, est couchée sur le flanc. Mathéo fait un bilan de la situation et fait donner l'alerte au 18 par ses proches. Avec beaucoup de sang-froid, de détermination, de courage et de professionnalisme, il a su mettre en pratique les gestes de 1er secours enseignés pendant sa formation de jeunes sapeurs-pompiers.

Cette récompense fait la fierté de ses parents et fait honneur à ses camarades, ses formateurs et à l'ensemble du personnel de l'unité opérationnelle de Rouhling et environs.



Mathéo accompagné du Lieutenant Jean-Marie FERNANDEZ, responsable départemental des JSP de la Moselle et de l'Adjudant-Chef Fabien OGOS responsable de la section JSP de Rouhling.



Une démonstration de sauvetage animalier

Le dimanche 5 juin 2022, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Rouhling organisait sa traditionnelle journée portes ouvertes.

L'occasion de permettre à la population rouhlingeoise et alentour de découvrir ou redécouvrir le matériel de nos pompiers locaux. Au programme : des démonstrations de manœuvres des jeunes sapeurs pompiers, ainsi qu'une démonstration inter-service du personnel actif des centres de Rouhling et Lixing-lès-Rouhling en collaboration avec l'équipe de sauvetage animalier du SDIS 57 ainsi que la Protection Civile de la Moselle.

L'AMAT a 20 ans !

Après deux années de pandémie, l'association "Les Amis de la Maison des Arts et des Traditions" a pu à nouveau tenir une assemblée générale le 11 mars dans la salle d'animations de la bibliothèque.

Raymond LEHMANN, a été réélu pour sa dixième année de présidence et le comité n'a pas eu de bouleversement marquant. La présentation des rapports d'activités et les bilans financiers des exercices 2020 et 2021, ont mis en avant l'important travail réalisé par les bénévoles, tant en extérieur qu'à l'intérieur de la maison. Deux chantiers importants, la rénovation de la deuxième pièce à l'étage destinée à recevoir un mur de vitrines d'expositions et la construction d'un superbe abri de jardin pour le rangement du matériel lié à l'espace paysager.

Suite à divers dons de machines et de matériel, l'organisation des présentations a été revue pour accueillir notamment plusieurs maquettes comme la Villa gallo-romaine du III^{ème} siècle, l'Eglise de 1924 ou la Mairie-Ecole d'avant-guerre ou présenter une galerie de mine ou encore un calice de baptême en bois sculpté dans toute sa circonférence. L'espace paysager a également été entretenu et des plantations de fleurs et plantes aromatiques ont complété le potager.



Fortement perturbé durant la pandémie, le programme 2021 aura néanmoins permis aux bénévoles de présenter le fruit de leur travail à l'occasion de 3 journées portes ouvertes et de la fête du patrimoine.

Pour la saison 2022, de nombreux projets sont en prévisions, dont la création d'une placette à l'arrière de l'espace paysager, mais pour l'heure le comité se concentre sur l'organisation de l'**anniversaire des 20 ans de l'association**. En fin d'assemblée, Claude HAUER, adjoint au maire, en charge des associations, a adressé les félicitations de la commune aux bénévoles, pour les divers rapports et bilans positifs, mais également pour la qualité de ses membres actifs, qui ont toujours la "passion" pour faire perdurer la mémoire historique locale. Il a également confirmé le soutien de la commune qui a inscrit au budget primitif les crédits pour les acquisitions demandées.

Reprise des activités à la Maison Lorraine !

Les bénévoles attendaient avec impatience le moment de la reprise des activités afin de se retrouver. La première matinée de travail s'est déroulée le 16 avril sous un beau soleil et a débuté par une concertation pour organiser les nouveaux projets.



Les équipes de bénévoles se forment pour entamer les différents chantiers. Comme chaque année au printemps, l'espace paysager est désherbé par l'équipe des filles, afin de mettre en valeur les plantes médicinales, les fleurs, les céréales et le coin potager qui accueillera les légumes. Au préalable, Claude HENTZ avait taillé les rosiers et Hubert GRUN les arbres fruitiers. Le comité les en remercie chaleureusement. Les travaux de création de la placette à l'arrière du jardin débutent avec la préparation par Francis, d'une assise en pierre sèches. Patrick, Marcel, Jeannot et d'autres bénévoles s'attellent au remplacement de la séparation mitoyenne, côté arbres fruitiers. Ils commencent par l'enlèvement des panneaux en bois tressés, installés seulement depuis quatre ans, lesquels se sont dégradés prématurément. Au même moment Didier se charge de démonter la balustrade de la plate-forme au-dessus de l'étable, afin de pouvoir réaménager l'espace d'exposition qui permettra au public de déambuler autour des petites machines agricoles.

Le comité a décidé d'ouvrir les portes de la maison des arts et des traditions cette année, de 15h00 à 18h00, les dimanches 03 et 31 juillet et les 07 et 28 août. La journée du Patrimoine se déroulera le 18 septembre. Pour l'instant aucune date n'a été retenue pour l'organisation des 20 ans de l'association et pour la présentation du livre qui retrace l'histoire la maison et les 20 années de travaux de réhabilitation.



Les bonnes volontés sont invitées à renforcer l'équipe en contactant le 06 21 10 01 96. Site à visiter <https://www.rouhling.fr/maison-lorraine/>.

Votre bibliothèque

Malgré la pandémie, les bénévoles de la bibliothèque ont assuré leurs permanences d'ouverture au public aux horaires affichés ci-contre. On peut aussi les joindre aux heures d'ouverture au 03 87 26 30 99.

Comme tous les ans, grâce au financement de la CASC, de nouveaux livres sont achetés. Les prix littéraires bien sûr mais aussi des livres ou des auteurs suggérés par les lecteurs. Ainsi ont trouvé tous les romans de Joël DICKER, écrivain suisse de langue française.



L'auteur de **Délicatesse**, David FOENKINOS, est bien présent dans les rayons. On y trouvera notamment son roman **Charlotte** qui lui vaudra la consécration (prix Renaudot 2014).



"**Le gosse**" de Véronique OLMI est plébiscité par les lecteurs de toutes les bibliothèques du réseau de notre agglomération. Il faut absolument lire l'histoire poignante de cet orphelin après la guerre 14-18.



"**Colonne**" d'Adrien BOSC mérite également votre attention. Ce roman vous plonge au début de la guerre civile qui ravage l'Espagne à partir de 1936.

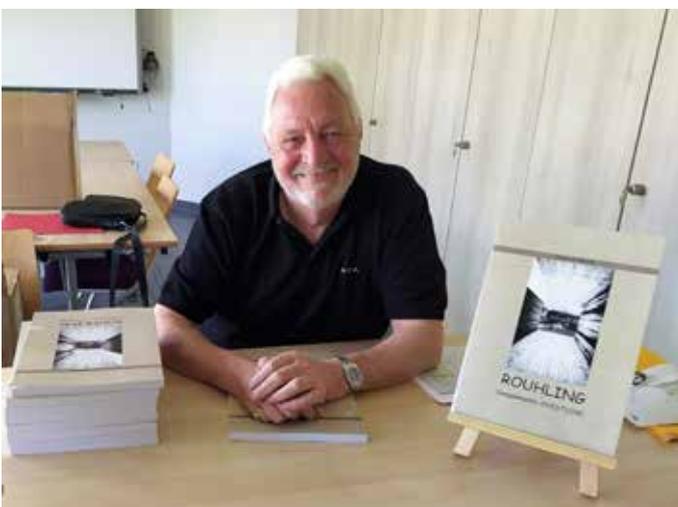
Permanences d'ouverture :
mardi, jeudi et vendredi
de 17h30 à 19h00
mercredi
de 9h30 à 11h00

Les lecteurs de tous âges trouveront romans, documentaires, mangas, bandes dessinées, vidéos pour tous les goûts. Abonnés ou non, venez à la bibliothèque pour vous faire une opinion.

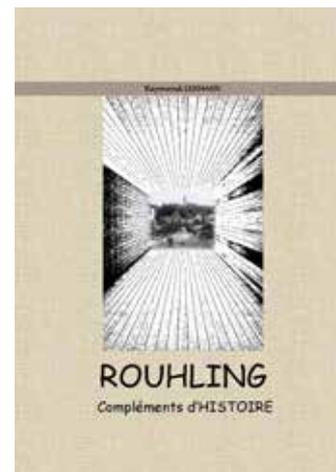
Parution du livre "Rouhling-Compléments d'histoire"

Le samedi 07 mai à la bibliothèque municipale, Raymond LEHMANN a présenté et dédié son nouveau livre sur l'histoire de Rouhling. L'ouvrage intitulé "Rouhling - Compléments d'histoire", vient enrichir les récits de son précédent livre "Histoire de Rouhling et de ses habitants".

Les différentes chroniques traitées dans ce livre, concernent des événements importants et des situations notables, qui ont fait et qui font encore partie de l'histoire de la commune et de ses habitants. Cet ouvrage, qui présente également,



des personnages qui ont marqué et enrichi la vie sociale, culturelle et communale, est agrémenté de nombreuses photos anciennes de familles, de personnages, de bâtiments ou d'évènements d'époque. Comme le premier, ce livre a rencontré un franc succès puisque les premiers tirages se sont tous vendus dans l'après-midi. Une seconde impression a été commandée après deux semaines de souscriptions enregistrées en mairie. Bravo à notre historien et généalogiste pour la qualité de ses ouvrages. Extraits choisis du livre "Rouhling - Complément d'histoire".



Club de Loisirs - Club du 3ème ÂGE

Après deux années d'inactivité, le Club a enfin pu tenir son assemblée générale, le 20 mars 2022. La présidente, Alda KAUSCHKE a ouvert la séance et salué la présence de MM. HAUER et STEINMETZ, représentant respectivement la commune et le RIA.

Elle a félicité les membres présents : un public plutôt clairsemé, faute surtout à la pandémie. Elle appelle les adhérents de tous ses vœux pour qu'ils reprennent les activités et encourage vivement les bénévoles qui prennent en charge les différents ateliers en les remerciant de tout cœur.

Les activités hebdomadaires sont éclectiques : **gym douce** et **travail manuel** le lundi, **jeux de société** le mardi, **yoga** le mercredi, **taï chi** le jeudi, **scrabble** le vendredi, **bibliothèque** les mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Venez nous rejoindre pour profiter d'une ambiance toute conviviale et amicale.

Pour tout renseignement s'adresser à **Alda au n°03 87 09 25 10 ou 07 70 06 02 40.**

Cette année, les activités spéciales ne seront pas nombreuses et ne sont pas encore finalisées : le repas des membres le 16 ou 23 novembre, un après-midi "jeux" le 5 novembre, une sortie au marché de Noël.

Le comité sortant a été réélu, à savoir : Alda KAUSCHKE, présidente ; Marie BORDÉ, vice-présidente ; Marie-Jeanne SORANZO, secrétaire remplace Liliane LEINEN décédée ; Eveline FERSING, secrétaire-adjointe ; Roger BOURSIER, trésorier ; Rolande STABLOT, trésorière-adjointe ; Lucien FEICHT, Régine FERSING, Yvonne JOLLY, Viviane et Maurice KARMANN, Liliane KLAM, Élisabeth et Martial LESIEUR, Marceline OGOS, Giovanna PAVLOVIC, Jean-Luc SCHMIDT sont les assesseurs.

Union Sportive de Rouhling

Une saison de transition pour l'USR



Pour sa dernière année à la tête de l'équipe fanion, Antoine PISCHEDDA peut se féliciter d'avoir lancé un projet ambitieux sur le long terme.

Du beau football

Malgré du beau jeu proposé, un effectif jeune et un esprit d'équipe toujours présent, l'équipe première de l'US Rouhling termine à la deuxième place de la groupe en 2ème division derrière l'US Behren 2. L'équipe B rend une pâle copie en troisième division. Les joueurs coachés par Daniel BOUR n'auront jamais réussi à se sublimer et terminent dans le ventre mou du classement. Enfin, l'équipe C évoluant en quatrième division, a réussi son année en enchaînant plusieurs victoires. Sur cette deuxième partie de saison, l'USR C termine à la deuxième place de son groupe.

Travaux en cours

Mai aura été le mois des travaux pour le club. D'abord, le parking à côté du stade fait peau neuve. La clôture installée permettra de fermer l'enceinte du stade pour certaines compétitions. Le débat sur l'état très bosselé du terrain à la sortie de l'hiver est également clos, puisque la municipalité a confié à l'entreprise Technigazon une opération de décompactage à broches oscillantes, de sablage, de regarnissage et d'épandage d'engrais.



Le stade vu du ciel en phase de sablage

Assemblée générale

A l'issue de l'AG qui s'est tenue le 27 mai, une double présidence, Régis MAIRE / Christian BORDÉ, a été installée. Un solide comité de 29 membres a été reconduit.

Fêtes à venir

L'USR aura en charge d'organiser la Fête Nationale. Annulée deux années de suite pour cause de pandémie, elle aura lieu le 13 juillet, comme d'habitude sur la place du marché. Après le traditionnel défilé, la population pourra retrouver sur place la restauration, la musique et le feu d'artifice ! L'association reprendra aussi ses traditionnelles soirées pizzas tout au long de l'été.

Club de Judo Jujitsu



Les séances de judo-éveil à Rouhling ont lieu **tous les mercredis de 17h00 à 18h00**. **Séances d'essai gratuites tout le mois de juin pour les enfants de 4 et 5 ans**. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président aux heures d'entraînement ou au n° 06 36 52 21 81.

Les Bouchons de l'Espoir 57

Plus de 12 tonnes de bouchons en plastique chargés

Le 1^{er} avril, une vingtaine de bénévoles de l'association les bouchons de l'espoir ont participé à leur 1^{er} chargement bouchons en plastique de l'année.

Plus de 12 tonnes de bouchons ont pris la direction de l'usine de recyclage SULO basée à Langes, où ils seront transformés et recyclés.

L'argent récolté par la revente de ces bouchons sert intégralement à améliorer les conditions d'hospitalisation de nombreux enfants gravement malades.

Plusieurs achats ont déjà été réalisés depuis le début de l'année, achat de draps housse colorés pour les lits bébés, de gigoteuses, de mobiles musicaux, de veilleuses, de jeux et de fournitures pour occuper les enfants.



Deux bacs de collecte bouchons ont été disposés dans la commune, 1 sur la place du marché et l'autre devant notre local de tri situé 6 rue des jardins où vous pourrez déposer votre collecte de bouchons (plastique, liège et les capsules métalliques).

L'animation judo éveil a rencontré un franc succès

Samedi 9 avril a eu lieu une animation judo éveil (4-5ans) inter clubs au dojo de Rouhling.

Trente enfants des clubs de Farébersviller, Freyming, Forbach, Stiring et Rouhling ont réalisé des exercices permettant de travailler l'équilibre, la préhension et la motricité, le tout sous forme de jeux. Médailles et diplômes ont été remis à la fin de la séance.



ROUHLING

Dimanche 4 septembre 2022

Les bouchons de l'espoir 57

LA MARCHÉ DES HÉROS

Accessible à tous !

Mobilisation pour les cancers pédiatriques

Les bouchons de l'espoir 57

On vous donne rendez-vous au Stade, rue des Jardins à Rouhling !
Départs du stade

Venez nombreux !

Tennis Club : les activités reprennent

Après 18 mois de sommeil lié à la pandémie, le Tennis Club a repris ses activités : entraînements, école de tennis et réservation des courts pour les joueurs.

Avant la reprise, le comité a organisé des journées de travail consacrées à la restauration des courts extérieurs et à un grand nettoyage de la salle omnisports. Après 15 jours d'activité, le club compte déjà plus de 40 licenciés !

Les membres de l'association se sont retrouvés en assemblée générale en octobre dernier. Les grands projets retenus sont : le soutien au projet de restauration de la salle omnisports pour permettre de reconduire l'Open Régional de Tennis Grand Est; la participation au championnat vétérans 45+, 55+ (été et hiver), au championnat seniors hommes et femmes (été et hiver) ; l'investissement dans les écoles de tennis (raquettes, balles et divers matériaux pédagogiques).

Pour tous renseignements (entraînements, compétitions) contacter Alain BORDÉ, trésorier et responsable du court intérieur et des entraînements, port. 06 76 84 25 22 ou Steve BORDÉ, président, port. 06 83 11 09 14.

Pour les questions d'ordre administratif, Sandrine DOMINI, secrétaire, se tient à votre disposition au 06 16 26 05 82.



Association des Arboriculteurs

Dernières nouvelles

Même en hiver, les Arboriculteurs étaient actifs !

On dit qu'à la Ste Catherine (25 novembre), tout arbre prend racine. C'était le bon moment pour la plantation des jeunes arbres. Nos membres en ont profité pour planter de nouveaux pommiers, poiriers, mirabelliers...

La saison de distillation ayant suivi la fabrication du jus de pomme, nos adhérents, malgré un manque de fruits, ont pu distiller de petites quantités, mais d'excellente qualité.

Lors d'une matinée de travaux au verger le 26/03, le comité, avec le soutien d'autres bénévoles, s'est attaqué à la "finition" de la haie de thuyas après la coupe à la machine assurée par la commune. Merci à tous les participants et aux ouvriers communaux pour leur travail !



Les premiers beaux jours, c'était le moment de la taille des arbres fruitiers au verger. Les membres ont profité du soleil pour remettre en forme leurs arbres et préparer ainsi la récolte de cette année. Bien évidemment, on espère qu'elle sera meilleure que celle de l'année dernière malgré les gelées début avril qui ont suivi une période de douceur au mois de mars. Au moment où on écrit cet article, on ne constate pas de dégâts. A cette occasion, le comité rappelle aux membres possédant des arbres qu'il faut penser à l'entretien du sol en-dessous de leurs arbres (désherbage).

Une matinée de travail a eu lieu le samedi 30 avril à l'arboretum et les arboriculteurs ont participé nombreux à ces travaux, comme à leur habitude. Bravo à eux !

L'assemblée générale de l'association, prévue pour le 26 février 2022, a dû être repoussée de nouveau à cause du Covid, et la fête patronale du mois d'août malheureusement annulée. Le comité des arboriculteurs préfère toujours ne pas prendre de risque pour ses membres et les visiteurs lors de telles manifestations qui rassemblent toujours un grand nombre de personnes. Prévention et sécurité avant tout !





Organisation complète des obsèques
24h/24 7j/7
michele.urbanija@gmail.com

+33 3 87 98 06 46

65, rue de la République

57520 GROSBLIEDERSTROFF

Site : <http://pompes-funebres-delasarre.com>

Facebook : Pompes funèbres de la sarre



ORGANISÉ PAR
L'USR
Buvette - Restauration
Musique

13 **JUILLET** **FÊTE**
NATIONALE

Place du marché - Rouhling